

Conseil scientifique de l'ENS

12 décembre 2024

Projet de procès-verbal

Membres nommés présents :

Jean JOUZEL, Président du conseil scientifique, directeur de recherche émérite, Vice-président du GIEC
Jean-Pierre BOURGUIGNON, mathématicien
Annabel DESGRÉES du LOÛ, directrice de recherche, Institut de recherche pour le développement.
Pascal HERSEN, directeur du laboratoire de physico-chimie, Institut Curie
Catherine JESSUS, directrice de recherche, CNRS
Justine LACROIX, professeure de théorie politique, Université libre de Bruxelles (Belgique)
Saadi LAHLOU, directeur, Institut d'études avancées de Paris
Brigitte MARIN, directrice, École française de Rome
Anne-Marie TURCAN-VERKEK, directrice d'études, École pratique des hautes études

Membres élus présents :

Représentants des professeurs des universités et assimilés :

Jean-François ALLEMAND, département de physique
Dimitri EL MURR, département de philosophie

Représentants des autres catégories de personnels d'enseignement et de recherche :

Jean TRINQUIER, département des sciences de l'Antiquité
Sergii RUDIUK, département de chimie

Représentants des ingénieurs d'études et ingénieurs de recherche :

Stella MANET, bibliothèque

Représentants des normaliens élèves :

Noé CLAVIER, département de physique

Représentants des normaliens étudiants, mastériens et doctorants :

Alexandre LANAU, département de biologie
Ky NGUYEN, département d'informatique

Membres de droit :

Frédéric WORMS, directeur
Anne CHRISTOPHE, directrice adjointe Sciences

Valérie THEIS, directrice adjointe Lettres
Igor GROUDIEV, directeur de la bibliothèque générale

Invités permanents :

Emmanuel BASSET, délégué auprès du directeur
Myriam FADEL, directrice générale des services
Stéphanie TROUFFLARD, cheffe de cabinet

Invités sur des points spécifiques :

Antoine DE BAECQUE, directeur du département Arts
Pierre PAOLETTI, directeur du département de biologie
Isabelle RYL, vice-présidente IA de PSL
Jamal ATIF, directeur scientifique adjoint du 3IA PR[AI]RIE
Romain PIGENEL, directeur de la communication et des responsabilités sociétales et
environnementales
Lorna KIERSZENBLAT, responsable du pôle des affaires juridiques

ORDRE DU JOUR

Introduction de Jean Jouzel, président du conseil scientifique	4
Introduction du directeur (actualités de l'ENS-PSL)	4
Approbation du procès-verbal du conseil scientifique du 26 juin 2024	7
I. Ressources humaines et budget	7
1. Campagne de moyens 2025	7
2. Ouverture de postes : présentation et discussion avec les directeurs et les directrices de départements concernés.....	12
II. Recherche et formation.....	16
1. Distinctions.....	16
2. Bilan des concours normaliens 2024 et perspectives	19
3. Présentation d'une activité de recherche et formation	23
III. Actualités de PSL.....	30
IV. Point divers	30
1. Présentation du nouveau directeur de la communication et des responsabilités sociétales et environnementales.....	30
2. Les Éditions de la rue d'Ulm	41

La séance est ouverte à 14 h 05.

Introduction de Jean Jouzel, président du conseil scientifique

Jean JOUZEL remercie les membres du conseil pour leur présence nombreuse à cette dernière séance de 2024, et propose de procéder à un tour de table, l'instance accueillant quelques nouveaux membres.

Il est procédé à un tour de table.

Introduction du directeur (actualités de l'ENS-PSL)

Frédéric WORMS se propose d'évoquer plusieurs points d'actualité, marqués par d'importants contrastes. Il commencera par l'université PSL, dont le président jusqu'à l'été dernier, Alain FUCHS, est décédé le week-end dernier. C'est un grand choc pour PSL dans son ensemble, aussi bien son siège que ses établissements composantes. L'université a publié un communiqué, auquel l'École normale s'associe, ainsi qu'aux condoléances envers ses proches et sa famille, dont deux membres sont particulièrement proches de l'ENS.

Frédéric WORMS redit son émotion et celle de l'École à l'annonce de cette nouvelle brutale, après un parcours exceptionnel, avec des résultats très importants pour PSL et ses établissements, notamment la sortie du stade expérimental, la pérennisation, de très grands programmes, tels que PariSanté Campus, le cluster IA, de très grandes réussites à des appels d'offres. Le siège de PSL, la communauté de travail la plus proche d'Alain FUCHS, lui a rendu hommage par une minute de silence ce matin même. Le prochain conseil d'administration de l'ENS s'ouvrira aussi sur un hommage.

Frédéric WORMS souligne que ce décès intervient dans un contexte particulier, en premier lieu lié à un côté positif des actualités de PSL, à savoir le processus de succession d'Alain FUCHS, engagé par lui-même avant sa démission. Il s'est déroulé en juillet, de manière indépendante. Frédéric WORMS en avait informé le conseil scientifique à sa précédente séance, en juin dernier, sachant qu'il ne pouvait alors qu'annoncer la tenue d'un comité de recherche, auquel il participait. Un rapport et un avis sur les candidatures ont été communiqués au directoire, lequel est chargé, conformément aux statuts, de transmettre un nom au conseil d'administration de PSL. Celui-ci statuera mardi prochain sur l'unique candidature d'El Mouhoub MOUHOUD, président de Dauphine jusqu'au mois dernier, poste où il a été remplacé par Bruno BOUCHARD. Il est pour l'instant président par intérim de PSL.

Ainsi, le 17 décembre, le conseil d'administration de PSL sera marqué par un contraste, formant un moment de deuil et d'hommage, mais aussi un moment de poursuite de la construction, avec ce vote sur la présidence de l'université pour les cinq prochaines années. El Mouhoub MOUHOUD s'est prêté à des auditions devant le comité de recherche et le directoire, et le fera également devant le conseil d'administration et la fondation PSL.

À cet égard, Frédéric WORMS souligne que la démission d'Alain FUCHS en juin dernier a constitué un événement ponctuel. Il n'a rien à voir avec sa succession à l'université, et ne change rien à l'émotion et à la gratitude pour le travail universitaire et les résultats obtenus, notamment à PSL, mais aussi ailleurs auparavant. Frédéric WORMS tiendra les membres du conseil informés d'éventuels hommages à venir. Il est question d'un hommage académique et scientifique par sa communauté, car Alain FUCHS était un très grand chercheur en chimie.

Sous le signe des contrastes, Frédéric WORMS évoquera la situation institutionnelle et budgétaire des établissements de PSL, en particulier de l'École normale. Une présentation partielle du sujet sera proposée au conseil scientifique, à travers l'introduction par Myriam FADEL de la campagne de moyens. Les tableaux sur ceux alloués aux départements et aux structures de l'ENS ont été transmis aux membres de l'instance. Valérie THEIS et Anne CHRISTOPHE évoqueront les postes que l'École a pu ouvrir. L'ensemble du budget initial de l'année 2025 sera présenté pour vote au conseil d'administration. Le contraste en la matière est visible, car si l'on considère la campagne de moyens et les postes, l'École reste délibérément sur le plus haut degré d'engagement possible.

Malgré le déficit, l'ENS maintient une campagne d'emplois forte, et ne diminue pas la voilure, avec des remplacements, même s'il n'est pas prévu de créations et de renouvellements. Elle garde le plus haut niveau possible de ressources humaines et de budget des structures, bien qu'il soit nécessaire de les réduire, au moins conventionnellement, dès le départ. Les ressources propres sont en croissance sur les contrats de recherche, grâce notamment à la fondation, qui double cette année sa levée de fonds, passant de 2,5 millions d'euros à 5 millions d'euros, ce qui est remarquable. Frédéric WORMS cite un exemple de cette très forte dynamique, le cluster IA de PSL, avec un financement de 75 millions d'euros qui en fait le plus soutenu des quatre clusters IA de l'État.

Toutefois, de l'autre côté du contraste, le budget de l'École enregistre un résultat négatif pour la troisième année consécutive, pour des raisons exogènes nationales liées à des mesures positives, d'une part, et au déficit, d'autre part, qui empêche l'État de les compenser. Celui de l'École est même plus grave que les autres années, et atteindrait 4,6 millions d'euros si elle n'avait pas pris de très fortes mesures d'économie dans tous les secteurs. Il s'établit finalement à 1,8 million d'euros dans le budget présenté, ce qui n'est pas possible à soutenir dans une période où la non-compensation des hausses de salaires, des cotisations de pension et de l'inflation devient structurelle. En effet, un décret financier est paru pour indiquer aux établissements qu'ils doivent s'en sortir avec leurs moyens, leurs coupes, leurs ressources supposées, dont les fonds de roulement, qui sont déjà engagés sur des gros projets d'investissement dans une école comme l'ENS.

Frédéric WORMS se voit donc obligé d'indiquer au conseil scientifique que toute la communauté de l'École est contrainte de prévoir des contributions internes à ces compensations, qui n'ont pas été allouées par les tutelles. Ainsi, elle proposera au conseil d'administration de geler par convention 10 % de toutes les subventions aux départements. Elle l'a déjà fait, et cette décision peut être compensée par un budget rectificatif, pour ceux qui ont vraiment besoin de 100 % des moyens arbitrés. Ainsi, l'an dernier, la bibliothèque avait expliqué qu'elle ne pouvait renoncer aux 10 % gelés, tandis que d'autres structures ont pu y faire face. Par un jeu de balancier, la direction a pu répondre aux besoins des uns, parce que les autres n'avaient pas tout mobilisé.

Frédéric WORMS indique qu'il sera également proposé de ne pas inscrire, de principe, les crédits de paiement à hauteur des autorisations d'engagement. Pour ce qui est de la recherche, l'École a dû renoncer aux actions incitatives, diminuer de moitié le nombre de professeurs invités et prendre des mesures de restriction dans tous les domaines possibles, y compris certains partenariats. Saadi LAHLOU avait proposé, par exemple, de monter au niveau de PSL la participation de l'ENS à l'Institut des études avancées. Elle doit renoncer à cette dépense, comme à un certain nombre d'autres contributions.

Il sera aussi proposé au conseil d'administration de discuter globalement d'un volet de recettes, avant d'ouvrir une période de concertation avec toute la communauté de l'École : les élèves, les enseignants et les élus, notamment du conseil scientifique et du conseil d'administration. Ils seront invités à des discussions, d'ici la séance de mars, pour détailler ce programme inévitable de recettes, portant sur les ressources de l'École qui n'ont pas été augmentées depuis longtemps, telles que les loyers ou les contributions au principal surcoût de l'établissement, à savoir

l'augmentation des salaires des fonctionnaires stagiaires. Parmi les choix pré-stratégiques à opérer cette année figure la proposition aux élèves d'une contribution exceptionnelle à cette compensation de leur propre augmentation.

À cet égard, Frédéric WORMS souligne que l'État achemine l'École vers des choix stratégiques à venir en 2025. L'ENS de Lyon, dont le déficit est plus grave encore, en fait déjà aujourd'hui même, en renonçant à 9 postes salariés d'élèves fonctionnaires stagiaires. Une telle mesure touche au cœur du cœur des missions stratégiques de cet établissement. Par ailleurs, celui-ci ne renouvelle pas ses postes d'enseignant-chercheur, pour au mieux les remplacer par des ATER.

L'ENS-PSL fera cette année des choix difficiles, mais sans toucher au cœur de ses missions, à savoir la masse salariale liée aux élèves, aux enseignants et aux contrats doctoraux en particulier les contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN), mais cela nécessite d'obtenir le volet de recettes qui sera proposé au conseil d'administration. Il reste trois mois pour discuter de sa ventilation. Cette actualité est donc très contrastée, avec une dynamique très forte et des contraintes majeures, et chacun sait ce que cela implique au niveau national.

Le troisième point de cette actualité contrastée concerne la vie de l'École comme campus, notamment sous l'angle inclusif, concernant un aspect négatif lié aux violences sexistes et sexuelles. L'ENS a associé PSL à sa proposition de marquer pour la première fois le 25 novembre, journée nationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Elle a observé une minute de silence à cette occasion. D'une manière qui prolonge les efforts sur ce plan inclusif, la direction a accepté le principe, et formalisé dès le 25 novembre l'installation d'un espace dédié à Hélène Legotien-Rytman, plus connue, voire exclusivement connue jusqu'ici comme l'épouse de Louis Althusser, qui l'a étranglée dans les locaux de l'École normale supérieure en 1980.

À cet égard, Frédéric WORMS utilise intentionnellement ce terme car le but de l'École n'est pas de rouvrir le procès, mais de tenir compte de la gravité d'un acte commis en son sein, et de reconnaître cette femme sous le nom qu'elle avait en tant que jeune femme, chercheuse, autrice et résistante. Cette reconnaissance a été suggérée par les élèves, et la direction l'a donnée, en levant ainsi la demande de changer le nom de la salle Raymond Aron. La charte d'usage de celle-ci par les étudiants a été remaniée. L'École disposera ainsi d'un espace Legotien-Rytman.

Frédéric WORMS mentionne également, au titre de l'école inclusive, l'élaboration de la charte sur les violences xénophobes, racistes et antisémites, qui avance beaucoup, portée par les étudiants internationaux. Elle sera présentée lors d'un prochain conseil.

Pour conclure sur cette vie contrastée de l'École, Frédéric WORMS évoque les aspects géopolitiques, et les revendications portées par certains étudiants. Non seulement elles sont légitimes dans le cadre de l'ENS, mais elles peuvent être soutenues dans le cadre de ses missions, notamment de recherche et d'enseignement, à travers des séminaires et des actions de solidarité universitaire envers toutes les victimes de conflits géopolitiques, en particulier israélo-palestinien. Cependant, quand les actions débordent de ce cadre, l'ENS se doit d'en faire respecter les limites, sous peine de courir de très gros risques concrets. Il y a là un contraste assumé et respecté par tous, avec une vie de l'École extrêmement riche dans ce domaine.

L'année 2025 verra aussi la tenue du sommet de l'intelligence artificielle à Paris, dont l'ENS sera membre, ainsi que des actions sur l'Europe, le lancement de l'Institut d'action publique, prolongement du programme d'études démocratiques. À cet égard, le principal contraste se situe entre la fragilisation du monde et la dynamique de la recherche et de l'enseignement, dont l'École est l'un des fers de lance, avec toute la communauté des établissements nationaux et internationaux. Elle est donc aussi responsable de ce contraste.

Saadi LAHLOU rejoint la séance à 14 h 40.

Saadi LAHLOU s'excuse pour son retard, et annonce le lancement en cours de l'*European research council on artificial intelligence*.

Approbation du procès-verbal du conseil scientifique du 26 juin 2024

Jean JOUZEL soumet le procès-verbal du 26 juin à l'approbation du conseil.

Jean-Pierre BOURGUIGNON s'abstiendra, étant absent lors de cette séance.

Stella MANET fera de même, pour les mêmes raisons.

Jean TRINQUIER souhaiterait apporter quelques modifications à ses propos, mais les soumettra ultérieurement au secrétariat.

Le procès-verbal du conseil scientifique du 26 juin 2024 est approuvé par 18 voix pour et 3 abstentions.

I. Ressources humaines et budget

1. Campagne de moyens 2025

Myriam FADEL présente la campagne de moyens 2025, illustrant les propos du directeur de l'École sur le contexte très contraint et inédit, avec un nouveau modèle sur le financement des dépenses publiques. Il est à noter que la direction a élaboré ce budget prévisionnel sur la base de communiqués de presse, de notes du ministère, qui auraient dû être co-signées mais ne l'étaient pas, annonçant une réduction de 1 %. Cependant, le montant alloué n'est absolument pas connu à date, l'École n'en ayant toujours pas reçu notification. Et tout ceci sans compter le contexte du budget de l'État, lui aussi inédit.

L'ENS rencontre ainsi une difficulté vraiment très importante dans l'élaboration de son budget. Elle s'est jointe à France Universités, avec nombre d'établissements, pour alerter le ministre sur le danger que représentaient ces coupes et ces non-financements de mesures salariales, associées à une inflation et à une augmentation des coûts, avec une réelle problématique à établir un budget à l'équilibre. La réponse du ministre, nette et claire, a consisté à communiquer le montant de trésorerie de toutes les universités, pour signifier qu'il en connaît le niveau et leur suggérer de puiser dans leurs économies pour s'en sortir.

Myriam FADEL souhaite marquer son intervention par ces propos, et souligner que c'est nouveau et inédit. Le modèle est en train de changer. Cela a été formalisé par la publication, quelques jours avant la motion de censure du gouvernement, du décret financier attendu depuis près de six mois, qui vise à moderniser les finances publiques, pour l'instant exclusivement celles des universités, et pose deux principes fondamentaux. Le premier veut que désormais, la soutenabilité budgétaire d'un établissement d'enseignement et de recherche ne sera plus appréciée de manière comptable. Il consiste à considérer non le déficit comptable, donc la situation patrimoniale, mais trois autres critères budgétaires, à l'aune desquels il sera décidé si l'établissement doit être placé, ou pas, sous tutelle du ministère :

- la masse salariale, qui ne doit pas représenter plus de 82 % du budget de l'établissement, sachant que ce taux s'établit à 71 % pour ce qui concerne l'ENS ;

- le fonds de roulement, qui constitue l'épargne et sert à financer l'investissement, dont le niveau doit être supérieur à 15 jours de fonctionnement, sachant que celui de l'ENS est à plus de 45 jours ;
- la trésorerie, dont le niveau doit s'établir à plus de 30 jours, celui de l'École se situant à 80 jours.

Myriam FADEL insiste sur ce point, car à la lecture de certains articles, il apparaît qu'à l'aune de ces nouveaux critères, beaucoup moins d'universités sont en danger. En outre, la conclusion de ce décret financier veut que désormais, le fonds de roulement est libre d'emploi, même si ce n'est pas stipulé aussi clairement, alors qu'auparavant, son utilisation nécessitait l'autorisation du ministère. L'École ne la demandait pas, car elle le gérât correctement et ne payait pas sur le fonds de roulement la masse salariale ou le fonctionnement, mais l'investissement. L'amortissement de ce dernier renouvelle ce que l'on appelle la capacité d'autofinancement.

Ainsi, conformément au décret financier, les directeurs d'établissement ont désormais la liberté de puiser dans le fonds de roulement pour payer du fonctionnement, à savoir les salaires. L'État connaissant la situation des établissements publics, notamment des EPA majoritairement financés par les subventions, il estime qu'ils ne doivent pas lui demander de l'argent. À gros traits, c'est la réalité de la façon dont l'École doit désormais construire son budget, et assumer des choix très impactants pour l'avenir.

L'ENS a donc défini sa campagne de moyens et son budget 2025 avec une extrême prudence, dans ce contexte très inédit et très contraint. Ce travail a commencé dès l'été, par le recueil des souhaits des structures d'enseignement et de recherche, ainsi que des fonctions supports, pour connaître leurs besoins en masse salariale, en postes, en fonctionnement et en investissement. Ces éléments ont fait l'objet d'arbitrages entre juillet et novembre, puis le budget a été établi, avec les incertitudes soulignées précédemment, le montant de la subvention pour charge de service public que l'État allouera à l'École n'étant toujours pas connu à date.

Par ailleurs, il a été demandé à l'établissement une trajectoire de retour à l'équilibre, ce qui est tout à fait normal. Comme mentionné par le directeur, l'École cumule trois années de déficit budgétaire, à 3,1 millions d'euros en 2022, 1,34 million d'euros en 2023, et environ 2,3 millions d'euros en 2024, selon l'évaluation d'atterrissage budgétaire, le résultat définitif devant figurer au compte financier de mars prochain. Ces déficits ne sont pas dus à une hérésie de gestion de la part de l'École, mais exclusivement aux mesures Guerini de revalorisation salariale des fonctionnaires, dont il faut se féliciter, avec l'augmentation inédite du point d'indice en juillet 2022, ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans, ainsi que la hausse du SMIC et plusieurs autres dispositions visant à alléger le poids de l'inflation sur les salaires.

Au début, l'École pensait que toutes ces mesures seraient totalement compensées, mais elles ne l'ont été qu'à 50 %, et elle doit donc puiser dans ses ressources propres pour les financer. Ainsi, la rémunération des fonctionnaires stagiaires, qui y sont éligibles, représente un surcoût de 2 millions d'euros par an. Cette année, ces contraintes subsistent, ces augmentations de salaires n'étant pas *one shot*, mais pesant durablement sur le budget de l'établissement.

En outre, l'École a aussi eu la joie d'apprendre que la mesure visant à augmenter de 4 points la cotisation patronale pour les retraites, autrement appelée CAS pension, et dont elle se félicite, ne sera pas du tout financée. Il n'est même pas indiqué si elle sera éventuellement compensée à 50 %. L'établissement a eu connaissance de cette disposition par communiqué de presse, il y a 15 jours. Concrètement, elle représente 1,3 million d'euros supplémentaires. Myriam FADEL mentionne également le glissement vieillesse technicité (GVT), non financé par l'État, qui constitue une charge de 260 000 euros, suite à la promotion de différents personnels, conduisant à une hausse de leur salaire.

Myriam FADEL insiste très lourdement sur ces points, car dans un tel contexte, il est extrêmement difficile de trouver des ressources. Des arbitrages doivent être opérés, sachant que l'École enregistre un déficit depuis trois ans et que la tutelle attend un retour à l'équilibre, en mobilisant la trésorerie, le fonds de roulement et différentes politiques de dépenses. L'École a donc établi un budget dans le cadre de ces contraintes, avec ces mesures non compensées et un choix assumé d'être attentif à l'augmentation de la masse salariale tout en maintenant une politique d'emploi et de ressources humaines dynamique et attractive.

Ainsi, les arbitrages réalisés permettent de maintenir une masse salariale équivalente en valeur à celle de l'année dernière. Il s'agit d'un choix stratégique et politique fort. Il s'exprime dans la campagne de moyens, qui ne prévoit pas de créations nettes de postes, mais une identification des financements pour créer des postes pérennes au regard des départs à la retraite. Pour l'instant, l'École les comble, mais avec grande parcimonie, en procédant poste à poste. Cela vaut pour toutes les structures, que ce soit les départements, les laboratoires ou les services supports. L'ENS s'efforce de contenir la masse salariale, mais ne souhaite pas supprimer des postes, conformément à un choix fort.

Myriam FADEL mentionne un deuxième levier, qui porte sur le fonctionnement des structures. Frédéric WORMS a évoqué le gel de 10 % de leur budget de fonctionnement. Ainsi, la DGS, constituée d'environ 10 services assurant les fonctions soutien et support, et représentant la moitié des BIATSS, soit 200 personnes, a dégagé une économie de près de 1 million d'euros. Il en est de même pour les départements et les laboratoires.

Enfin, s'agissant de l'investissement, Myriam FADEL fait part d'une grande inquiétude, dont chacun comprendra la raison. La direction est en train de travailler sur un schéma pluriannuel d'investissement immobilier déterminant. À cet égard, elle rappelle que l'ENS est hébergeur de laboratoires et d'infrastructures de recherche, qu'elle a besoin de maintenir et de faire progresser pour rester au meilleur niveau, dans le cadre de la concurrence internationale, sur ces grands outils. Or ils nécessitent beaucoup d'argent. Ainsi, un SPSI à hauteur de 82 millions d'euros a été établi, qu'il faudra arriver à financer, en partie avec le fonds de roulement et des fonds propres. Il est à l'étude de la direction immobilière de l'État, dont l'ENS attend la réponse. Un grand volume d'investissements connaît donc une coupure dans le budget 2025, l'École ayant conservé les opérations prioritaires.

Myriam FADEL conclut en soulignant l'importance d'esquisser à gros traits la tendance concernant la construction du budget, compte tenu de tous ces éléments.

Jean TRINQUIER s'enquiert d'explications sur l'augmentation de 100 500 euros en chimie-recherche, qui paraît contre-tendancielle.

Anne CHRISTOPHE explique que des augmentations interviennent exclusivement pour des investissements urgents, en l'occurrence des travaux indispensables de mise en sécurité concernant des cuves d'azote et des sorbonnes, ainsi que les déchets chimiques.

Étant arrivé en retard, **Saadi LAHLOU** espère ne pas répéter des propos que Frédéric WORMS aura tenus en introduction, mais la situation est catastrophique pour la plupart des universités. La question est de savoir s'il existe d'autres types de ressources. À cet égard, il s'excuse de revenir en permanence sur le sujet de la formation continue, mais elle constitue une recette très importante dans d'autres types d'établissements à l'étranger. Il faudrait peut-être commencer à la considérer. Les membres de l'IEA de Paris s'approprient à créer un groupe de travail sur ces questions.

Frédéric WORMS assure que l'ENS travaille à cette question. Une action en la matière est externalisée via l'Institut de l'École normale supérieure, avec lequel une convention a été renouvelée, et qui la mène de manière spécifique. Par ailleurs, l'École travaille à des offres, dans le respect de ses missions, fixées dans son décret statutaire. Celles-ci incluent la valorisation de la

science et de ses enseignements. Il est possible d'y réfléchir sans en faire une mission spécifique ou centrale, en tout cas de l'ENS. Il laissera Emmanuel BASSET en dire un mot, le sujet étant discuté dans le cadre de ses fonctions de stratégie et développement.

Emmanuel BASSET ajoute que dès le mois de janvier, la direction rouvrira la réflexion avec l'Institut de l'ENS sur leurs différents types de collaboration et la façon d'accompagner le développement de l'offre de ce dernier. Il a créé, à toute petite échelle, une formation exécutive de haut niveau, basée sur la mise en valeur de certaines avancées scientifiques et sur des thématiques liées à la recherche et correspondant aux missions de l'École. Par ailleurs, celle-ci réfléchit à d'autres types de cours, qui pourraient générer des ressources propres, à destination de publics qu'elle ne touche pas encore, et qui pourraient être utiles socialement, notamment la sensibilisation aux enjeux scientifiques et aux avancées des différents champs scientifiques. Ces projets sont très préliminaires, au stade de *brainstorm* pour l'instant, mais ne constituent pas un angle mort de la réflexion en cours.

Dimitri EL MURR souhaite savoir pourquoi les fluctuations sont aussi fortes entre 2024 et 2025 dans le budget de la recherche en histoire et de l'enseignement en littératures et langage.

Valérie THEIS explique que des travaux ont eu lieu l'an dernier dans ces départements. Une partie de leur budget était inscrit en investissement, et ne l'est plus. Pour ce qui concerne l'enseignement, des crédits de vacation sont ajoutés pour les délégations CNRS. Habituellement, il y avait une mission doctorale, mais il a été proposé, en particulier en histoire, d'en ouvrir quatre. Or, les collègues n'ont pas réussi à recruter des doctorants dans ce cadre. Aussi, le budget a été abondé pour payer des vacations supplémentaires. Ces fortes fluctuations sont aussi dues aux CRCT.

Dimitri EL MURR relève qu'alors que les évolutions sont du même d'ordre de grandeur partout, elles atteignent 42 000 euros et 63 000 euros dans les deux départements évoqués.

Valérie THEIS vérifiera ces chiffres dans le détail. Des aides exceptionnelles ont également été attribuées pour le master d'histoire transnationale, avec la fin de Translitterae.

Frédéric WORMS évoque une éventuelle permutation des lignes. Depuis plusieurs années, la direction a décidé de fournir tous les détails. Comme le conseil scientifique n'a pas à voter le budget à proprement parler, il est important de l'aborder, et toutes les questions pourront être approfondies après la séance.

Valérie THEIS s'assurera de reprendre les tableaux, et précise que le budget 2024 en histoire s'élevait à 72 500 euros. Les demandes ont atteint 53 000 euros et l'arbitrage initial a conclu à 33 000 euros. Il faut aussi considérer le gel de 10 %, appliqué par la suite. Il connaît donc une baisse.

Dimitri EL MURR remarque que cette baisse est plus sensible que dans les autres départements, d'où son observation.

Valérie THEIS souligne qu'elle s'explique par l'absence de travaux cette année, contrairement à l'an dernier, l'investissement étant imputé sur la ligne recherche.

Brigitte MARIN suppose qu'avec trois années budgétaires déficitaires consécutives, l'École a déjà été amenée à présenter les conditions de retour à l'équilibre en conseil d'administration. Elle voudrait savoir ce qui a été proposé à cet égard, si ce n'est une augmentation et une compensation de la subvention pour charge de service public. En tout cas, elle a procédé ainsi dans son établissement.

Par ailleurs, Brigitte MARIN salue le choix de maintenir les moyens humains, ce qui est absolument fondamental. Elle a fait le même dans son École, qui se trouve dans la même situation extrêmement

alarmante, bien qu'étant plus petite. Elle estime que c'est le seul choix raisonnable, dans ce contexte absolument catastrophique.

Myriam FADEL indique qu'un décret stipule qu'après deux années déficitaires, un établissement doit être mis sous tutelle. L'École s'était elle-même étonnée que le ministère, à qui elle a régulièrement écrit à ce sujet, ait considéré que ce n'était pas nécessaire, car elle se trouvait dans une situation financière saine. Le plan de retour à l'équilibre a été demandé seulement cette année.

Brigitte MARIN note que la même réponse lui a été apportée. L'établissement disposant d'une trésorerie, l'autorisation lui a été donnée de la prélever, et ce bien avant le décret financier, qui certifie que cette politique sera désormais suivie.

Myriam FADEL pense qu'il s'agissait d'une préparation au modèle actuel.

Frédéric WORMS met l'accent sur l'injonction contradictoire de l'État. D'un côté, il est demandé à l'École de se débrouiller, et de l'autre, elle rentre désormais dans le plan de retour à l'équilibre financier (PREF), qui est comminatoire. Il s'agit donc d'une obligation de se débrouiller rapidement, sachant que malgré tout, le risque reste la mise sous tutelle, donc une perte d'autonomie majeure.

2. Ouverture de postes : présentation et discussion avec les directeurs et les directrices de départements concernés

Antoine de BAECQUE et Pierre PAOLETTI rejoignent la séance à 14 h 55.

Valérie THEIS note qu'après cette présentation du budget, il semble assez extraordinaire de mener une campagne d'emplois, même réduite, mais c'est vraiment fondamental. L'école Lettres enregistre un assez grand nombre de départs à la retraite ces dernières années. Deux postes de maîtres de conférences dans le département littératures et langage n'avaient pas pu être rouverts. En 2025, s'ajoute le remplacement de quatre professeurs partant à la retraite, dans les départements arts, sciences de l'Antiquité, sciences sociales et littératures et langage.

Des échanges ont eu lieu avec les directeurs, dont certains n'ont pas voulu ouvrir les postes cette année, car souhaitant se laisser du temps et identifier un vivier. En revanche, les départements arts et LILA ont formulé des demandes en ce sens. L'arbitrage s'est conclu en faveur de la réouverture d'un poste de professeur pour le premier et d'un poste de maître de conférences pour le second.

S'agissant du poste de maître de conférences en littérature anglophone, Valérie THEIS rappelle que le département disposait d'une professeure dans cette discipline, spécialiste de poésie américaine. Il s'agit désormais de recruter un maître de conférences sur des aires anglophones complémentaires, soit Royaume-Uni, soit ensemble du monde. Ce poste correspond à une très forte demande de la part des élèves, qui sont nombreux dans ce domaine.

Valérie THEIS présente ensuite le contexte du poste de professeur en études théâtrales, avant de donner la parole à Antoine DE BAECQUE, directeur du département arts. Il s'agit de remplacer Anne-Françoise BENHAMOU, qui était un pilier de l'École, et dont les attributions portaient non seulement sur l'enseignement des études théâtrales, mais aussi sur la direction du théâtre de l'ENS. Elle a pris sa retraite et Marion CHÉNETIER-ALEV, maître de conférences et directrice des études du département, a pris au débotté cette responsabilité, en mettant entre parenthèses ses propres recherches et son HDR. La direction est très heureuse de pouvoir ouvrir ce poste, car cela permettra aussi à cette collègue de reprendre une activité normale, et de répondre aux besoins d'enseignement et de recherche dans le domaine.

Antoine DE BAECQUE se dit ravi de présenter au conseil scientifique ce poste de professeur en théâtre. La cohorte concernée est composée de 26 étudiants inscrits à l'École, et l'an dernier, de 67 autres étudiants de l'ENS, mais aussi de ses trois universités partenaires dans la discipline du théâtre et du programme gradué arts PSL. Il s'agit d'entretenir une dynamique par rapport à l'enseignement et à la pratique du théâtre, qui constitue l'une des spécificités de l'ENS. Les théâtres universitaires ne sont pas si nombreux, surtout en ordre de marche. L'université de Nanterre en a également un très beau. Celui de l'École, rénové en 2021, est parfaitement en état. Un régisseur y travaille à plein temps.

Cette dynamique est fondée sur l'articulation entre un enseignement en études théâtrales et ce théâtre. Le département dispose d'un ATER, mais il n'aurait pu proposer que quatre enseignements dispensés par un enseignant titulaire l'an prochain, et l'offre serait devenue un peu faible par rapport aux cohortes intéressées.

Cette dynamique fait que le théâtre fonctionne bien. Depuis sa réouverture en 2022-2023, 67 spectacles y ont été donnés, soit 16 à 18 par an. Il faut savoir que chacun d'eux est précédé d'une résidence sur quatre jours, et près de la moitié des troupes est composée d'étudiants et élèves de l'ENS. Cette véritable tradition de pratique théâtrale s'est ancrée, avec des ateliers par ailleurs dédiés, spécifiques. Le théâtre Nicole Loraux est non seulement en ordre de marche, mais prouve chaque semaine ou presque son dynamisme. C'est vraiment une spécificité dans le champ universitaire.

Cela débouche aussi, au niveau doctoral, sur ce que l'on appelle la recherche-cr  ation. Des contrats doctoraux sp  cifiques normaliens (CDSN) sont d  sormais attribu  s tous les ans    des   l  ves et   tudiants du d  partement arts, en recherche-cr  ation th   tre. Un ou deux par an abondent le programme SACRe, qui est un laboratoire et une   cole doctorale. Aujourd'hui, il compte une soixantaine de doctorants, dont une dizaine en th   tre, la majorit   venant de l'ENS, compl  t  e par des   tudiants qui sont plut  t des artistes, issus du Conservatoire.

Le professeur recrut   devra   tre en excellence dans le domaine des   tudes th   trales au sens large,    savoir francophones, europ  ennes, p  riode moderne et contemporaine, en compl  ment de la ma  tre de conf  rences, Marion CH  NETIER-ALEV, sp  cialis  e sur les   critures th   trales contemporaines. C'est une grande sp  cialiste de Val  re NOVARINA. Cette excellence sur les   tudes th   trales doit   tre compl  t  e par une exp  rience pratique en dramaturgie, sc  nographie, mise en sc  ne, exactement comme Anne-Fran  oise BENHAMOU, qui   tait la dramaturge de St  phane BRAUNSCHWEIG    l'Od  on. Ce poste implique aussi des capacit  s    enseigner et encadrer en recherche-cr  ation.

   cet effet, le d  partement a identifi   un vivier tout    fait cons  quent, avec une bonne demi-douzaine de candidatures excellentes sur ce profil un peu particulier. Il correspond    une r  elle demande des   tudiants, non seulement    l'ENS mais aussi un peu partout ailleurs, ainsi qu'   une v  ritable tendance actuelle de la recherche-cr  ation, raison pour laquelle le d  partement demande ce poste d  s    pr  sent.

Val  rie THEIS insiste sur le fait que le th   tre est un lieu de rencontres entre les   tudiants et   tudiantes de tous les d  partements de l'  cole. Ce poste ne concerne pas uniquement le d  partement arts, ce qui le rend aussi important.

Anne CHRISTOPHE pr  sente l'ouverture de deux postes en sciences. Le premier concerne un ma  tre de conf  rences en nano-fluidique, th  matique o   les   quipes de recherche sont tr  s actives, notamment celle dirig  e par Lyd  ric BOCQUET, multiplement r  compens  , qui m  ne une recherche tr  s fondamentale, avec   norm  ment d'applications possibles, allant jusqu'   l'innovation.

Le deuxi  me poste, de professeur, est ouvert en biologie, au titre de l'article 46.3, donc dans le cadre de la promotion. L'  cole normale a utilis   jusqu'   pr  sent ce dispositif dans deux circonstances. Tout d'abord, dans le d  partement de physique, qui disposait d'un grand volant de ma  tres de conf  rences, tous HDR et tous m  ritants, mais qui n'arrivaient pas    passer professeur, parce que les universit  s voisines ou lointaines se limitaient    la promotion interne. En outre, l'  cole a ouvert un tel poste pour des ma  tres de conf  rences titulaires d'ERC, qu'elle souhaitait garder. C'est   galement le cas en l'esp  ce, sachant que la personne concern  e est aussi directeur d'  quipe depuis 10 ans. Il faut savoir qu'en biologie, les   quipes sont   valu  es de mani  re ind  pendante par le Hc  res et l'Inserm, s'agissant en l'occurrence d'un laboratoire de cet institut.

Pierre PAOLETTI souligne qu'il s'agit d'une demande presque exceptionnelle, le d  partement n'en ayant jamais formul   au titre de l'article 46.3. Elle vise    promouvoir les ma  tres de conf  rences en interne et, en l'occurrence,    solutionner un hiatus et normaliser la situation d'Henrique TEOT  NIO, recrut   ma  tre de conf  rences sur une ERC il y a une dizaine d'ann  es, avec l'espoir    l'  poque de passer professeur dans l'  tablissement. Il avait   t   rep  r   pour la qualit   de ses travaux, et le d  partement l'a fait venir de l'  tranger. Depuis une dizaine d'ann  es, il a mont   une   quipe extr  mement performante sur le g  nie g  n  tique, g  nomique   volutive, exp  rimentale, qui allie l'exp  rience sur le ver *Caenorhabditis elegans*, un n  matode d'un mod  le g  n  tique extr  mement puissant, et des mod  lisations math  matiques pouss  es. Cela int  resse beaucoup les   tudiants du d  partement de biologie, et au-del  .

Le d  partement aimerait solutionner ce hiatus entre les responsabilit  s d'Henrique TEOT  NIO, d'une part, et son statut actuel de ma  tre de conf  rences, d'autre part. Son   valuation Hc  res t  moigne de la qualit   de ce chercheur. Outre son *ERC Starting Grant*, qu'il a obtenu lorsqu'il a   t  

recruté à l'ENS, il a remporté durant ces six dernières années, quatre contrats ANR en tant que porteur, ainsi qu'un contrat international très compétitif, appelé *Human Frontier Science Program* (HFSP), à destination de réseaux internationaux de deux, trois ou quatre équipes, et qui est très difficile à décrocher.

Henrique TEOTÓNIO est également membre de l'*editorial board* de deux journaux ayant pignon sur rue dans ce domaine, *Evolution* et *Genetics*. En outre, il est impliqué dans tous les enseignements autour de la génétique et de la génomique du département, notamment sur les aspects d'évolution et de modélisation mathématique.

À cet égard, Pierre PAOLETTI se permettra de lire quelques extraits du rapport d'évaluation du Hcéres. Pour situer la valeur scientifique indéniable de l'équipe d'Henrique TEOTÓNIO à l'international, celui-ci indique dans la partie « *Overall assessment of the team* » : « *The quality of the scientific production of the team is excellent to outstanding* », et « *The visibility of this research is excellent, with a very relevant network of national and international collaborations with key actors in evolutionary genetics* ». Par ailleurs, la dernière phrase de l'évaluation, dans la partie « *Recommendation to the team* », résume les arguments explicités à instant : « *The current status of the team leader is an anomaly with respect to his responsibilities, experience and overall scientific achievements, causing a lot of frustration, and a solution needs to be found to fix this situation* ».

Pierre PAOLETTI souligne que le département envisage cette démarche depuis des années pour Henrique TEOTÓNIO, et en a beaucoup discuté avec la direction de l'École. Il pense que le dossier est à présent particulièrement mûr pour cette demande d'ouverture de poste au titre de l'article 46.3.

Frédéric WORMS souligne que ces postes font partie des besoins cruciaux de l'École dans des disciplines centrales, très attendues et demandées, et qui nécessitent d'être incarnées. L'ENS dispose de peu de postes, mais leurs titulaires sont tous des incarnations de tout un domaine. Aussi, l'établissement ne peut se dispenser de tel ou tel recrutement, même dans le cadre de ses contraintes budgétaires. Le nombre d'enseignants-chercheurs est très limité à l'échelle de l'École. Ils sont heureusement complétés par des organismes, sans quoi les laboratoires ne pourraient pas fonctionner. L'IBENS, que dirige Pierre PAOLETTI, a des liens très forts avec l'Inserm et le CNRS, mais ces postes de professeurs et de maîtres de conférences sont tous cruciaux. Ils sont indispensables pour les directions de thèses, de laboratoires et autres. Aussi, l'École est très contente de pouvoir ouvrir au moins ces deux postes cette année, et espère continuer l'année prochaine.

Antoine de BAECQUE et Pierre PAOLETTI quittent la séance à 15 h 12.

Jean TRINQUIER salue la décision de l'École de maintenir une politique de recrutement dynamique dans ce contexte préoccupant, pour ne pas dire déplorable. Il n'a aucun commentaire sur les postes mis au concours, dont la nécessité est évidente. Par ailleurs, il a bien noté que les chaires de professeur junior étaient opérées par PSL, mais figurent dans le tableau des postes ENS. Il apparaît dans celui-ci qu'elles représentent un tiers des recrutements. Aussi, il voudrait savoir si cela correspond à une politique de l'École, ou de PSL avec un impact sur celle de l'ENS.

Frédéric WORMS explique qu'il s'agit d'abord d'une politique de l'État, avant d'être celle de PSL et de l'École. La loi pour la programmation de la recherche (LPR) a quand même apporté des soutiens aux universités. Un des rares volants de créations de postes concernait les chaires de professeur junior, ouvertes en principe sur candidature de l'établissement auprès du ministère, avec un quota selon le nombre de professeurs en exercice. On peut regretter qu'il n'y en ait pas davantage dans la masse salariale pérenne des établissements. Cependant, l'École continue à créer les postes qu'elle peut.

Ces postes de professeur junior ne sont pas entièrement pris en charge par l'État. Il a souvent été question de cette répartition. À terme, leur financement pèse sur les établissements, mais au début, il est en grande partie assuré par l'État. Cette politique ne peut être écartée par les établissements sur des dossiers très spécifiques, avec des viviers internationaux. L'École normale avait créé ses propres profils de chaire de professeur junior, toujours avec l'idée d'un vivier spécifique et de besoins de compétition internationale. Ce statut signifie que les personnes concernées ne sont pas tout de suite professeurs titulaires. Il s'agit de *tenure tracks* vers cette position. Ce sont des postes très spécifiques, avec des financements partiels mais substantiels.

La procédure se déroule à deux niveaux, comme toujours entre l'École et PSL, celle-ci déposant une demande arbitrée en interne entre les établissements. Trois conditions sont posées, pour que l'ENS puisse en disposer :

- une demande interne à l'ENS, qu'Anne CHRISTOPHE et Valérie THEIS font passer dans les départements ;
- un arbitrage au niveau de PSL, pour que celle-ci porte ces demandes ;
- un financement de l'État.

L'École a déjà obtenu des chaires de professeur junior, mais pas l'an dernier, où les autres établissements de PSL en ont bénéficié. Il y avait trois incertitudes cette année. Des demandes cruciales avaient été formulées en interne, qu'Anne CHRISTOPHE et Valérie THEIS pourraient décrire, si le temps le permet. PSL les a arbitrées. Un gros suspens est intervenu en ce qui concerne l'État. Il semblait certain que le financement serait coupé, mais le ministère actuel a indiqué dans une circulaire officielle le maintien de cette campagne, ce qui a été reçu avec soulagement, car les équipes attendent ces postes. Cependant, le budget étant remis en cause, il y a de nouveau un doute. Même si l'État s'est engagé, on sait malheureusement à quel point cet engagement, qui constitue la base de la confiance publique, est fragile. L'École espère véritablement obtenir ces postes, classés n° 1 et 2 sur la liste de PSL. Le cas échéant, il serait très surprenant que l'université en obtienne moins de deux.

Anne CHRISTOPHE précise que seul un poste est garanti.

Frédéric WORMS remarque que tout est possible. Chaque année, il y en a eu au moins deux, et l'École espère les obtenir. Ces chaires relèvent de choix autonomes de l'ENS. Cette première étape est fondamentale. Ses départements les demandent, et la direction ne les impose pas, mais les arbitre en interne. Ce filtrage frustre certains, mais l'établissement espère obtenir ces postes, qui peuvent être présentés au conseil scientifique, s'il le souhaite.

Valérie THEIS précise que la demande de chaire de professeur junior (CPJ) en Lettres est portée depuis trois ans par le département d'économie, pour un poste en politiques publiques environnementales dans un monde global. Il s'agit de travailler sur les coûts et bénéfices environnementaux, dans le cadre des choix opérés par les politiques publiques. Cette question semble extrêmement importante. Le poste était très mal positionné, les années précédentes, dans les classements inter-PSL. Il est maintenant n° 1. L'École en est très contente, et s'il y a vraiment une campagne de CPJ, elle a bon espoir de l'obtenir cette année.

Anne CHRISTOPHE ajoute que le ministère avait demandé de faire remonter un plan trisannuel, qui arrive à son terme. Le profil demandé concerne la physique. L'ENS devait s'insérer dans une démarche générale de PSL, qui travaille beaucoup sur l'environnement et la transition. Il s'agirait de recruter une nouvelle équipe pour renforcer et contribuer à créer et visibiliser, au sein du département de physique, un pôle de recherche autour de la transition.

Dimitri EL MURR comprend que les maîtres de conférences du département de physique qui ne trouvent pas de postes ne seront pas une cible.

Anne CHRISTOPHE explique qu'ils ne peuvent pas l'être. Un maître de conférences peut postuler sur un poste CPJ, mais pas dans son propre établissement. Ils peuvent se mettre en disponibilité et être recrutés ailleurs, sur un contrat à durée déterminée. Ainsi, un des maîtres de conférences en physique ayant posé la question, car souhaitant candidater sur une CPJ en province, elle lui a recommandé de tenter sa chance.

Par ailleurs, Anne CHRISTOPHE signale la mention, dans le tableau des emplois, de remplacements, transformations ou créations, qui donne l'impression que le poste de maître de conférences en physique est une création. Dans le contexte actuel, on pourrait se demander comment cela est possible. En réalité, il s'agit de la récupération d'un support de poste de professeur, qui avait été donné à l'ENS, mais était géré par Sorbonne Université. Il est revenu vers l'École au départ à la retraite de M. KAZAKOV, et a été utilisé pour créer ce poste de maître de conférences, à la demande du département.

Annabel DESGRÉES du LOÛ suppose que le poste au titre de l'article 46.3 n'est pas mis au concours. Il s'agit de transformer un poste de maître de conférences en poste de professeur junior.

Frédéric WORMS indique que ce poste sera soumis à un concours spécifique.

Annabel DESGRÉES du LOÛ se demande comment il est possible de mettre un poste au concours pour recruter une personne particulière.

Anne CHRISTOPHE explique que ce concours passe sur Galaxy comme tous les autres. Il est réservé aux maîtres de conférences de toute la France, mais dans la pratique, à ceux de l'établissement concerné. En l'occurrence, deux personnes du département de physique pourraient postuler sur ce poste, et le feront probablement. Cependant, l'une d'elles a une très grande longueur d'avance du fait de l'avancement dans sa carrière.

Frédéric WORMS ajoute qu'il ne s'agit pas d'une formalité expédiée. Les jurys sont de très haut niveau, avec de nombreux externes. C'est très important, car il se trouve qu'en physique, cette procédure a déjà été appliquée avec le même critère. Huit maîtres de conférences HDR ont postulé, et l'arbitrage interne a été très douloureux. C'était un vrai concours, avec la reconnaissance objective d'une valeur scientifique. Le jury insistera sur les évaluations internationales.

Jean TRINQUIER demande si en cas de titularisation, l'intéressé apparaîtra plus tard au tableau des emplois en tant que professeur d'université de l'ENS ou de PSL.

Anne CHRISTOPHE explique que les personnes sont d'abord recrutées par PSL, et deviennent professeurs de l'université. Dans tous les cas, ce ne sera pas une ouverture de poste au concours. En effet, celui-ci est lié au recrutement en tant que titulaire d'une chaire de professeur junior. Ensuite, les intéressés seront titularisés dans le corps des professeurs, mais l'ENS ne rouvrira pas un deuxième concours auquel chacun pourra candidater. Un deuxième comité se réunira sur la base du premier, et il s'agira d'apprécier si le maître de conférences concerné mérite de devenir professeur, comme le font les *tenure track* en Amérique du Nord, par exemple.

II. Recherche et formation

1. Distinctions

Emmanuel BASSET présente les distinctions scientifiques obtenues en 2024. Pierre PAOLETTI vient d'être élu à l'Académie des sciences.

Frédéric WORMS précise que le Président, également membre de ladite Académie, a signalé que plusieurs enseignants de l'École y sont nommés. Cependant, c'est encore archi-confidentiel.

Jean JOUZEL confirme que l'information est sous embargo jusqu'au 17 décembre.

Emmanuel BASSET assure que Pierre PAOLETTI lui a transmis l'information la veille, en l'autorisant à la communiquer au conseil scientifique.

Frédéric WORMS demande aux membres du conseil de ne pas la divulguer, et lorsqu'ils le pourront, de préciser que Pierre PAOLETTI n'est pas le seul à avoir été nommé à l'Académie des sciences. En effet, c'est également le cas de Laurent BOPP, ancien directeur du département de géosciences, et d'Aleksandra WALCZAK, une très grande physicienne de l'École. En outre, une nomination touche particulièrement l'ENS, celle de Marc MÉZARD, qui l'a dirigée pendant 10 ans et enseigne à Bocconi. Il revient aussi s'occuper un peu de l'intelligence artificielle.

Jean JOUZEL souligne qu'il s'agit d'une très bonne année pour l'ENS.

Frédéric WORMS demande que cela n'apparaisse pas dans le procès-verbal.

Jean JOUZEL assure que ces personnes sont officiellement élues à l'Académie. L'information ne sortira pas avant huit jours. Aussi, il propose de le mentionner tout de même au procès-verbal, certes pas avant le 17 décembre. Pour ce qui le concerne, il tient à féliciter les intéressés, car c'est un signe de vitalité scientifique dans tous les domaines.

Emmanuel BASSET indique que depuis juillet, trois ERC ont été obtenus en intelligence artificielle au sens large, pour Gabriel PEYRÉ au niveau *Advanced Grants*, et pour Justin CARPENTIER et Adrien TAYLOR au niveau *Starting Grants*. En outre, plusieurs *Consolidator Grants* ont été attribués récemment à :

- Cécile CHARRIER, à l'IBENS, qui avait obtenu une chaire d'excellence ;
- Adam NAHUM, au département de physique, qui est venu de l'étranger sur un poste de directeur au CNRS, avec un support de professeur attaché à l'École ;
- Alex GAYCO GAIJIC, professeur junior titularisé professeur ENS en janvier ;
- Jean-Arthur OLIVE, au laboratoire de géosciences.

Enfin, un ERC *Synergy Grants*, destiné à des collaborations entre plusieurs PI en Europe, a été attribué à Srdjan OSTOJIC, au DEC.

Ainsi, en 2024, 12 ERC ont été attribués à l'ENS, pour environ 500 enseignants-chercheurs permanents, ce qui est assez impressionnant. Elle approche les 80 ERC depuis 2015, un signe important de sa vitalité.

Pour ce qui concerne les autres prix et distinctions, Emmanuel BASSET mentionne :

- deux jeunes chercheuses, qui ont obtenu des bourses Jeunes talents Femmes et Sciences en mathématiques et en physique ;
- David POINTCHEVAL, du département d'informatique, qui a reçu une distinction importante dans le domaine de la cryptographie ;
- Romain JOLIVET et Gwendal FÈVE, qui ont reçu un prix de l'Académie des sciences ;

- Jorge KURCHAN, qui a obtenu le prix Lars Onsager de l'Association de physique statique ;
- François RECANATI du DEC, qui vient d'obtenir le prix Gay-Lussac Humboldt 2024.

Côté innovation, Emmanuel BASSET mentionne :

- Lydéric BOCQUET, lauréat de la médaille de l'innovation du CNRS ;
- Cordelia SCHMID, du département d'informatique de l'ENS, qui a obtenu le prix inventeur européen ;
- Nicolas BAUMARD, lauréat, avec l'un de ses doctorants, d'un concours de la BPI, en lien avec le développement de leur start-up Bunka.

Jean JOUZEL s'enquiert d'éventuels commentaires de Jean-Pierre BOURGUIGNON, qui connaît largement l'ERC.

Jean-Pierre BOURGUIGNON félicite l'École pour cette performance remarquable, vu le nombre de lauréats et lauréates. Il souligne malgré tout une situation française catastrophique. Les gens n'en ont pas conscience, mais la France paie 18 % du budget et récupère à peu près 12 % de lauréats, en raison d'un déficit de candidatures absolument massif. Les universités sont totalement absentes. Bordeaux a reçu le plus de *Consolidator Grants*, avec deux lauréats. Lui-même est impliqué dans trois universités au niveau européen, qui en ont chacune quatre, comme l'ENS-PSL.

C'est le problème fondamental de la France, et comme Sylvie RETAILLEAU a eu l'occasion de le signaler, malheureusement, Bercy l'a repéré et se demande pourquoi il doit donner de l'argent, puisque les établissements n'en cherchent pas. Cela signifierait qu'ils n'en ont pas besoin. Ce n'est évidemment pas le cas, mais du point de vue de ceux qui tiennent les comptes dans une situation extrêmement difficile, cela devient un problème de défense de la recherche française. En effet, globalement, la communauté scientifique n'est pas suffisamment impliquée dans la recherche de financements européens, qui ne sont pas toujours simples à obtenir. Dans le cadre des ERC au moins, les jugements sont dans l'ensemble considérés comme scientifiquement fondés, avec beaucoup de déceptions, compte tenu de l'insuffisance du budget. Toutefois, il y a une sorte d'acceptabilité de décisions difficiles.

Par ailleurs, Jean-Pierre BOURGUIGNON met en avant la phase actuelle de préparation du prochain programme cadre. Il faut faire très attention, car des pressions énormes sont exercées en vue de sa dissolution dans un grand programme d'investissement. Il joue pour l'ENS un rôle très décisif, et il faut veiller à ce qu'il ne se voie pas progressivement dissoudre, en particulier du côté de la recherche fondamentale. Il est vraiment nécessaire que la communauté s'implique globalement, et se mobilise, sachant que certains établissements comme l'ENS le font de façon remarquable.

De ce point de vue, Jean-Pierre BOURGUIGNON se bat avec la presse française, qui n'arrête pas de signaler que la France est troisième. En effet, ce n'est pas le bon critère. Il convient de diviser le nombre de lauréats par la taille du pays. Pour le dernier *Consolidator Grant*, elle en a enregistré 38, alors que les Pays-Bas, qui représentent un quart de la France, en ont eu 37. Ainsi, la performance des Pays-Bas est quatre fois supérieure, et ce n'est pas simplement une fluctuation. Structurellement, ce pays récupère énormément plus d'argent qu'il n'en donne. Il faut donc faire très attention, et les lauréats d'ERC de l'ENS doivent convaincre leurs collègues d'autres établissements de se porter candidats.

Frédéric WORMS remercie les chercheurs et chercheuses de l'ENS, les équipes qui les accompagnent dans les départements et les laboratoires, ainsi que le service d'aide aux projets, qui est tout à fait fort et compétent.

2. Bilan des concours normaliens 2024 et perspectives

Valérie THEIS présente en premier lieu les résultats du concours CPGE, dont le nombre de candidats a atteint 2 362 en 2024, contre 2 220 l'an dernier. L'École en est donc très contente. Après des années d'effritement du nombre de candidats au concours A/L, qui oblige à faire du grec ou du latin, il est remonté à 1 380 cette année, contre 1 297 précédemment. Une légère hausse est également observée sur le concours B/L, qui avait connu une chute assez inexplicable et conjoncturelle en 2023, avec 923 candidats. Il en enregistre 982 cette année. Le taux de sélection s'établit à 4,23 % au total, soit 5,43 % pour A/L et 2,55 % pour B/L, alors que le nombre de places demeure toujours le même, à 72 pour le premier et 25 pour le second. Ces concours extrêmement sélectifs peuvent décourager certaines candidatures.

Valérie THEIS évoque ensuite une préoccupation majeure pour l'ENS, à savoir la place des femmes dans les concours CPGE, qui est vraiment problématique. Au total, sur 66 % de candidates, 54 % sont admissibles et 42 % sont admises. Pour le concours A/L, ces taux s'établissent respectivement à 67,8 %, 55 % et 46 %. La situation n'est donc pas brillante, et pour le concours B/L, elle est catastrophique, avec 63,5 % de femmes parmi les candidats, 49,2 % à l'oral, et seulement 28 % à l'issue. Ces résultats sont extrêmement mauvais. Alors que les femmes sont plus nombreuses en sciences, en lettres, 42 % sont aujourd'hui intégrées dans les concours CPGE, contre 57 % en 2019.

Ainsi, si l'on a tendance à croire que globalement, l'École progresse sur ce sujet, ce n'est pas forcément vrai en réalité. Il est donc prévu de mettre en place des formations aux biais de genre pour les jurys. Les chiffres seront analysés, pour vérifier si certains choix d'option défavorisent les femmes, par exemple. Des collègues affirmant qu'une formation, une petite note de la direction ou une prise de conscience ne changeront rien, Valérie THEIS assure que cette dernière modifie déjà la situation. En effet, les collègues ont commencé à décortiquer leurs notes et à regarder leur structure entre hommes et femmes, ou les sujets sur lesquels les candidates avaient rencontré des difficultés. Le simple fait d'en parler devrait aider à améliorer la situation, et tous les chiffres seront analysés en détail, car c'est vraiment un point de préoccupation majeure.

Pour ce qui est des boursiers, les taux, sans être faramineux, sont à peu près au maximum de ce que l'ENS a connu depuis 2015, avec 30 % parmi les candidats et 23 % parmi les intégrés, A/L en comptant 33 % et B/L 26 %.

S'agissant du concours normalien étudiant, Valérie THEIS souligne que les chiffres sont satisfaisants cette année, avec 489 candidats en lettres, contre 406 en 2023 et 376 en 2022. Il reste à espérer que cette remontée se poursuivra. Aussi, elle invite les membres du conseil scientifique à continuer à promouvoir ce concours dans toutes les universités, puisqu'il est plus spécifiquement destiné aux étudiants ayant suivi leur premier cycle dans ce cadre.

Valérie THEIS précise que ce concours enregistre 54 % de candidates et 47 % d'admises, soit une diminution par rapport à l'an dernier. Toutefois, la situation est beaucoup moins préoccupante que pour les concours CPGE. En revanche, la baisse de la part des boursiers est inquiétante, et il faudra vérifier si elle est conjoncturelle. Elle passe de 31 % des candidats en 2023 à 25 % cette année, et a chuté pour ce qui concerne les admis, à 22 % seulement. Alors que jusqu'à présent, le concours normalien étudiant était l'un des outils permettant de favoriser la diversité sociale à l'École, il n'a pas exactement joué ce rôle en 2024. S'agissant du taux de sélection, il diminue légèrement pour atteindre 14 %. Ce concours reste plus accessible, raison pour laquelle il faut en faire la publicité.

Valérie THEIS explique que la sélection internationale est le concours le plus préoccupant. La dynamique de hausse progressive des candidatures a été brisée au moment de la crise Covid et

depuis, l'École n'arrive pas à inverser la tendance. En 2024, 88 candidats seulement ont été enregistrés. Toutefois, selon les chiffres qui remontent du service de la scolarité, il semblerait qu'il y en ait beaucoup plus en 2025. L'ENS a multiplié les messages de promotion, y compris en anglais, dans tous les réseaux. Le taux de sélection atteint 13 % en lettres et le pourcentage de femmes s'établit à 48 % parmi les candidats et 30 % parmi les intégrés, ce qui est aussi préoccupant.

Valérie THEIS évoque ensuite le concours médecine-humanités, toujours très efficace dans son rôle d'ouverture sociale et d'équilibre de genres. Toutefois, on peut regretter qu'il soit fragilisé en ce moment. En effet, il repose sur le mécénat, et pour l'instant, l'École peine à en trouver pour financer les bourses des cinq lauréats et lauréates annuels. Ce concours draine également des candidats de l'ensemble de la France, issus de 14 universités différentes. Cette année, ils viennent en partie de Paris, mais aussi de province, et découvrent la capitale, l'ENS, la pluridisciplinarité, etc. L'École peut leur apporter beaucoup, et inversement, car ils ont une culture complètement différente de celle des étudiants de CPGE. L'ENS espère que des mécènes la soutiendront, pour qu'elle puisse continuer à développer ce programme, extrêmement intéressant pour l'établissement.

Jean-Pierre BOURGUIGNON s'enquiert du montant du soutien attendu du mécénat.

Valérie THEIS précise que les bourses sont du même montant que celles de la sélection internationale, à savoir 1 000 euros par mois, soit 12 000 euros par an pour chaque lauréat, à suivre pendant les trois années de scolarité. Un tel investissement n'est pas négligeable, mais il est très utile, car changeant les cultures de tous les côtés.

Frédéric WORMS ajoute qu'il s'agit d'un élément d'attractivité, ces étudiants effectuant un double cursus extrêmement exigeant, en continuant leurs études de médecine. L'École a été l'un des premiers établissements à proposer ce concours et il a été immédiatement très demandé. D'autres ouvrent, mais il ne s'agit pas simplement d'attirer davantage. La volonté est de financer, à terme, à toutes les normaliennes et tous les normaliens boursiers de l'École, et de ce point de vue, ce programme est emblématique.

Dimitri EL MURR s'enquiert des raisons de la chute drastique du nombre de candidats en médecine-humanités entre 2019 et 2024.

Valérie THEIS explique que Sorbonne Université a ouvert un programme médecine-humanités imitant celui de l'ENS, mais beaucoup moins exigeant. Il permet toutefois à des étudiants en médecine d'obtenir le label médecine-humanités. De ce fait, l'École a perdu des candidats. En région parisienne, Paris Cité continue à en envoyer et le reste est constitué d'étudiants provinciaux. C'est ce qui fait la richesse du recrutement, et c'est un mal pour un bien.

Dimitri EL MURR note que le département de philosophie accueille quatre étudiants par an et a du recul sur ces jeunes incroyables, qu'il faut surveiller, car ce qui leur est demandé est à la limite du supportable.

Alexandre LANAU croit savoir que la fondation Liliane Bettencourt soutenait ce programme à l'origine.

Valérie THEIS confirme que la fondation était le premier mécène, mais depuis plusieurs années, le programme bénéficie du soutien de la MGEN et d'Axa. Elle espère que cette dernière poursuivra son engagement, car elle serait éventuellement partante.

Jean TRINQUIER relève que la tendance des chiffres d'admission des femmes aux concours littéraires est mal orientée depuis le Covid. C'est extrêmement frappant. Il a l'impression que l'oral est fatal à de nombreuses candidates, et s'enquiert d'éventuelles données supplémentaires concernant leur taux d'intégration et leur classement au terme de l'écrit par rapport aux hommes.

Valérie THEIS explique que le concours perd 10 % des candidates à l'écrit et encore 10 % à l'oral. Ainsi, les deux phases leur sont fatales, contrairement aux concours scientifiques, où l'oral est bénéfique aux femmes. Celles-ci ont obtenu les meilleurs résultats l'année où l'oral ne s'est pas tenu. Les causes de ce phénomène sont multiples, passant par la timidité de certaines, comme le remontent les jurys, ou le choix des sujets.

Il est aussi étonnant de constater que le concours B/L perd beaucoup de boursiers à la phase d'admissibilité, au moment des écrits. En revanche, l'oral leur est extrêmement favorable. Cela montre que les jurys essaient de mettre à l'aise les candidats, un peu timides, qui se sentent moins légitimes. Cependant, visiblement, cela ne suffit pas pour les femmes. C'est pourquoi d'autres pistes seront explorées, pour vérifier notamment si les choix d'options des femmes ne sont pas très favorables. Cela ne vient pas forcément de l'interaction entre les candidates et le jury.

Jean-Pierre BOURGUIGNON s'enquiert de la composition des jurys du point de vue du genre. En effet, l'une des statistiques que l'ERC entretient régulièrement fait apparaître que l'augmentation du nombre de femmes dans les jurys fait diminuer celui des femmes recrutées.

Valérie THEIS indique que les jurys sont paritaires. Elle a posé ce problème samedi, lors d'une réunion entre le jury et les enseignants de classes préparatoires. L'un d'entre eux ayant suggéré que les sujets proposés étaient à l'origine de cette difficulté, une collègue, militante féministe, a vérifié les notes et était mortifiée de s'apercevoir que les femmes ont les plus mauvaises sur les sujets qu'elle donne. Elle n'en avait jamais pris conscience, et souhaite y réfléchir. Il est donc important d'en parler.

Jean JOUZEL suppose que les questions seront moins nombreuses s'agissant du bilan des concours en sciences.

Anne CHRISTOPHE rappelle que les membres du conseil scientifique ont reçu des documents détaillés, la direction ne commentant que quelques diapositives en séance. Concernant le concours normalien étudiant, le nombre de candidats a retrouvé son niveau de 2019, à 1 000 environ, après une chute post-Covid. L'École en est donc très contente. De même, le taux de sélection s'établit de nouveau autour de 7 %, tandis que celui des concours CPGE se situe entre 2,5 % et 5 %. L'École espère encore le réduire, sachant qu'il est lié au nombre de candidats. De grandes disparités sont observées selon les départements. Ainsi, les mathématiques enregistrent de nombreuses candidatures, contrairement aux géosciences. Les étudiants recrutés sont excellents, mais l'École aimerait obtenir un vivier encore plus conséquent.

Frédéric WORMS remarque que les recrutements s'effectuent largement par les concours CPGE.

Anne CHRISTOPHE ajoute qu'il faut aussi prendre en compte les postes ouverts au concours et les désistements. Si ces derniers sont peu nombreux, le taux de sélection est plus élevé. S'agissant du taux de confirmation, s'il atteint 100 % en lettres, il est plus contrasté en sciences, la moitié des candidats classés X et ENS choisissant l'X. À cet égard, Anne CHRISTOPHE attire l'attention sur le concours PSI, pour lequel l'École a ouvert seulement six places depuis 2017. Compte tenu de ce faible nombre, la plupart des candidats se dirigeant vers cette filière ne visent pas l'ENS au départ, et beaucoup choisissent l'X. Concernant le concours normalien étudiant, le taux de confirmation a bien progressé en 2024.

Anne CHRISTOPHE évoque ensuite la part des femmes, qui constitue une forte préoccupation. Les quatre concours CPGE scientifiques, hors BCPST, qui est paritaire, démarrent avec seulement 20 % de candidates, et le pourcentage d'admissibles montre que les écrits sont très discriminants chaque année. En revanche, les femmes, comme d'autres catégories discriminées, ne souffrent pas de l'oral, où elles récupèrent une meilleure chance. On suppose donc qu'elles ont été sur-sélectionnées à l'écrit.

Pour le concours normalien étudiant, le pourcentage de candidates s'établit à 32 %. Avec la phase d'admissibilité sur dossier, la marge de manœuvre est plus importante pour les retenir à l'oral. Ce système est mis à profit pour donner un petit coup de pouce aux femmes, mais aussi aux boursiers, aux candidats issus de l'université, de province ou de l'étranger. Par ailleurs, le taux des intégrées s'accroît, pour atteindre plus de 50 % toutes disciplines confondues. Ainsi, à l'exception des disciplines les moins paritaires, à savoir les mathématiques, l'informatique et la physique, cette année, pour la première fois de toute l'histoire du concours étudiant, le recrutement était paritaire. Le petit coup de pouce à la phase d'admissibilité, pratiqué depuis plusieurs années, a joué dans cette évolution. En outre, chacun est traité de la même façon à l'oral.

Depuis 2023, un système de bourses systématiques pour les femmes recrutées sur le CNE en mathématiques, informatique et physique a été mis en place, à raison de 1 000 euros par mois sur les trois années de leur scolarité, financés par du mécénat. Ce programme fonctionne très bien. En 2022, il comptait 30 % de femmes en mathématiques et en informatique, et en 2023, une énorme remontée a été observée en physique. En revanche, en 2024, plus aucune candidate bénéficiant de ce programme n'était enregistrée en informatique et en mathématiques. Toutefois, les tout petits nombres concernés peuvent expliquer ces taux.

Pour finir, Anne CHRISTOPHE indique que sur les concours CPGE, comme sur le CNE, le nombre de boursiers s'établit à 25 %. De la même manière que pour les femmes, on les perd à l'écrit, à hauteur de près de 10 %. En revanche, une fois qu'ils sont admissibles, ils ne sont pas handicapés à l'oral.

Pascal HERSEN a beaucoup de respect pour l'École polytechnique, mais il est quand même très surpris que la plupart des étudiants la choisissent plutôt que l'ENS, avec des taux systématiquement supérieurs à 50 %.

Anne CHRISTOPHE invite à se méfier des chiffres. Sur le concours MP, qui compte le plus gros effectif, ce pourcentage tourne autour de 50 %. Quant au PSI, il concerne six étudiants en physique.

Pascal HERSEN relève, pour la physique, un taux de 70 %.

Anne CHRISTOPHE évoque une explication stratégique. Apparemment, il est plus facile de rentrer à l'X par le concours PC que par le concours MP. En tout cas, on l'affirme à Louis-Le-Grand par exemple. Ainsi, des familles très renseignées choisiront éventuellement PC dans ce but. Une sorte de sous-population est donc pré-sélectionnée parmi les étudiants.

Pascal HERSEN s'enquiert du ratio hommes-femmes pour ceux préférant l'X à l'ENS.

Anne CHRISTOPHE indique que ce ratio ne montre rien de très frappant. L'ENS ne récupère pas toutes les femmes, et ne les perd pas non plus. Cependant, s'agissant de tout petits nombres, il est difficile d'établir des statistiques. Quoiqu'il en soit, l'École ne souhaite pas intégrer des candidats qui ont vraiment envie de suivre le genre de carrière que l'X leur ouvre. Elle insiste plutôt sur l'excellente formation par la recherche, très différente de celle proposée à Polytechnique, et qui peut les mener vers la recherche et l'enseignement supérieur, ou vers bien d'autres métiers. Anne CHRISTOPHE présente ces éléments, de manière aussi claire que possible, à tous ceux qui assistent aux visioconférences destinées aux admissibles.

En outre, l'ENS a sans doute encore une image vieillotte, dans le grand public mais aussi auprès de certains professeurs de classes préparatoires, qui pensent qu'elle est faite pour ceux qui veulent devenir enseignants. Ainsi, tous les étudiants qui n'ont pas encore de projet arrêté, souhaitent faire quelque chose de différent ou rejoindre le monde de l'entreprise ne viendraient pas à l'École, et il faut lutter contre cette image. En revanche, l'ENS ne fournit pas d'effort particulier pour attirer des candidats qui savent qu'ils veulent devenir banquiers par exemple, et souhaitent obtenir leur diplôme le plus rapidement possible, avec le moins d'efforts possible.

La séance est suspendue de 15 h 56 à 16 h 11.

3. Présentation d'une activité de recherche et formation

Frédéric WORMS remercie de leur présence Isabelle RYL, vice-présidente IA de PSL, et Jamal ATIF, qui pilote avec elle, depuis Dauphine, le cluster PR[AI]RIE – PSAI. D'habitude, le conseil scientifique se voit à chaque séance présenter une structure ou un projet de l'École. En l'occurrence, l'entité est à l'échelle de PSL. Ses projets impliquent beaucoup l'ENS, et sont cruciaux pour tous.

Isabelle RYL remercie le conseil scientifique de lui donner la possibilité d'expliquer ce projet, labellisé AI cluster dans le cadre de l'appel à projets qui s'est déroulé l'an dernier. Elle espère que la convention sera signée sous peu, pour une durée de cinq ans. Il est à noter que ce projet ne vient pas de naître. Une série d'appels a eu lieu dans la première phase de la stratégie nationale de recherche en IA, suite au rapport Villani, et il avait alors été labellisé 3IA, ou institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle. Il était centré sur la recherche et réunissait plutôt des mathématiciens et informaticiens, avec quelques représentants de la physique statistique, des sciences cognitives, de la biologie et de la santé. Il s'agissait à l'origine d'un consortium porté par l'INRIA pour des raisons historiques, et constitué de cet institut, du CNRS, de l'Institut Pasteur, de l'université Paris Cité et de PSL.

Isabelle RYL rappelle que ce projet est issu d'une idée émise à l'origine par Jean PONCE, ex-directeur du DI de l'École. En quatre ans, il a décompté 45 chaires, dont un grand nombre à PSL, y compris à l'ENS. Un package, sorte de petit ERC, a été obtenu, notamment pour embaucher des doctorants et post-doctorants, qui se sont engagés à donner au moins 40 heures de cours. La plupart des détenteurs d'une chaire étaient soit CR, soit DR.

Par ailleurs, le financement du 3IA requérait un important abondement industriel. Il a reçu à l'origine 21,5 millions d'euros de l'État, dont une partie sous condition d'obtenir 10,5 millions d'euros de revenus industriels. Le jury d'évaluation à mi-parcours a demandé une rallonge de 2 millions d'euros et les chercheurs se sont également engagés à discuter avec les industriels. Il n'y avait aucune obligation à travailler avec ces derniers, mais une obligation morale à écouter, l'esprit ouvert, pour identifier un éventuel projet intéressant. La conclusion du jury d'évaluation à mi-parcours, composé de chercheurs internationaux, est affichée à l'écran et l'institut en est très fier.

Durant cette période, l'usage de l'IA a explosé dans tous les domaines, et beaucoup d'autres projets se sont développés au sein de PSL, notamment le programme DATA, visant à apporter des enseignements en IA à tous les étudiants, quelle que soit leur discipline. Le nouvel appel à projets, de plus grande ampleur, incluait, dès sa conception, la recherche et la formation, avec un très fort accent sur cette dernière et les relations entre industrie et innovation. Il a été l'occasion de changer de dimension et de développer cette graine PR[AI]RIE, qui commençait à avoir un peu de renommée et de visibilité internationale, pour y rassembler toutes les initiatives et devenir PSAI, ou Paris School of AI, sur un modèle anglo-saxon, en y intégrant tous les aspects. L'idée est toujours la même, à savoir se baser sur la recherche scientifique d'excellence pour apporter la meilleure formation aux étudiants, en faisant avancer la connaissance, en lien avec l'innovation, notamment au sein des entreprises, mais aussi en termes de diffusion vers la société.

Le moment est venu pour l'IA de prendre toute son ampleur. Il y a 30 ans, on aurait évoqué deux geeks dans leur garage, il y a cinq ans, des mathématiciens et des informaticiens, et aujourd'hui, cette discipline est au cœur de toute la connaissance. La volonté vise donc à intégrer toutes les dimensions et toutes les disciplines, pour offrir des formations aux spécialistes et non-spécialistes, étudier les impacts de l'IA sur la société et associer des chercheurs qui considéreront les transformations qu'elle apporte, par exemple en sociologie et en économie. Et conformément aux vœux des porteurs du projet, il s'agit de former tout le monde à l'IA, pas seulement les jeunes générations, mais aussi l'ensemble de la chaîne, de la société, y compris les personnes ayant déjà un métier. À cet effet, des formations ont été développées pour des professionnels en entreprise,

des spécialistes de l'automobile, des industries créatives et culturelles, la grande distribution, etc. Il convient de montrer qu'il n'y a pas de cassure, qu'il n'y a pas la recherche et la formation d'excellence d'un côté, et la formation continue, privée, bas de gamme, de l'autre. L'institut peut assurer l'intégralité du continuum.

Par ailleurs, Isabelle RYL souligne qu'en termes de recherche, l'institut continuera à se baser sur les forces existantes et à capitaliser sur ce qui a été mené, autour des mathématiques, de l'automatisation, de l'informatique, du traitement des langues, de la robotique, de la physique statistique. Il prévoit un important volet d'applications en santé, avec de nombreuses personnes travaillant en biologie, imagerie médicale, aide à la décision, génomique, mais aussi autour des effets de la transformation des pratiques de santé impactées par l'IA, en élargissant et intégrant le plus possible.

L'institut a commencé petit, car c'était la nature du premier appel 3IA. Le jury était composé de spécialistes en mathématiques et informatique. Aujourd'hui, le projet ayant plus de latitude, il est passé à 130 chercheurs, en intégrant davantage de disciplines : astronomie, sciences des matériaux, chimie, géosciences, économie, sociologie, mais aussi un philosophe. Il s'agit vraiment d'être aussi intégré que possible, sans oublier une contrainte très importante, à savoir que les dossiers ont été revus par un jury de spécialistes internationaux et les membres actuels de PR[AI]RIE ont déposé un CV et un projet de recherche dans le cadre de ce dernier. En outre, cet institut âgé de cinq ans, qui a eu du mal à démarrer pour des raisons administratives, prévoit un mécanisme permettant d'accueillir des chercheurs au fur et à mesure, puisque de nombreux autres sont amenés à s'intéresser à l'IA pour leur discipline. Bien entendu, il espère réaliser des recrutements.

Par ailleurs, sous son chapeau a été rassemblé un certain nombre d'initiatives :

- IA et société :
- ACCS, portée par Éric BROUSSEAU, plus axée à Dauphine ;
- Santé numérique en société d'Emmanuel DIDIER ;
- Éthique et droit de l'IA en santé.

Le consortium PR[AI]RIE est resté le même, avec un petit nombre de chercheurs très axés autour de la médecine, et affiliés à l'université Paris Cité, en particulier, l'institut porté par Lydia MORLET.

Isabelle RYL souligne qu'il sera plus difficile d'animer 130 chercheurs d'institutions, de disciplines et de laboratoires différents. L'institut a donc commencé à réfléchir à des thèmes qui pourraient les regrouper de manière informelle. Le premier porte sur l'IA générative, un sujet sur lequel l'institut était attendu par le jury lors du dépôt du projet. 19 chercheurs sont identifiés jusqu'à présent pour participer à ces travaux. Compte tenu de l'obligation d'apporter la preuve d'apports industriels importants, de grands noms du secteur figurent parmi les partenaires, notamment Mistral ou LightOn, autre start-up française, moins connue mais très en vogue, dont l'un des fondateurs est un ancien élève de l'École. Un axe sera également développé autour de l'open source, en partenariat avec la Software Heritage Foundation, car ces questions sont aussi essentielles. Enfin, des discussions sont en cours pour intégrer les métiers créatifs, avec des personnes intéressées ou inquiètes de l'impact de l'IA générative dans ce domaine.

Un autre thème a été identifié, et appelé « frugal AI », autour de la consommation énergétique. Et il faut espérer que de nombreux autres seront définis, le projet ayant toujours fonctionné par un système de *top-down* et de *bottom-up*, pour impulser des initiatives en demandant aux chercheurs s'ils sont intéressés, par exemple par les grands modèles de langue, tout en les laissant constituer

des groupes de travail spontanément, comme ce fut le cas des chercheurs en *machine learning* et en physique statistique. Tout ceci n'est pas hors sol, et est complètement lié aux deux autres aspects autour de la formation et des relations avec les entreprises, qui seront présentés par Jamal ATIF.

Jamal ATIF explique que le volet formation s'est incarné par le programme DATA, au moment de la structuration de PSL autour de programmes gradués. Il a travaillé avec Yves LASZLO sur un programme transverse et a joué, aux côtés de PR[AI]RIE, le rôle de bras armé autour de la formation. Celle-ci a toujours été pensée dans sa dimension interdisciplinaire. Sont ainsi proposées des formations cœur IA, comme le master IASD, dans lequel l'École est très impliquée.

Par ailleurs, de nouvelles façons de diffuser les formations ont été imaginées avec Emmanuel DIDIER, qui était à l'époque à PSL, ce qui a permis d'obtenir un financement complémentaire à celui des 3IA, dans la deuxième phase de la stratégie nationale. Le dispositif appelé « compétences et métiers d'avenir » (CMA) a aussi permis de bénéficier d'un soutien pour le volet formation. Tout ceci a contribué à la création d'un ensemble de nouvelles formations, qui *in fine*, seront structurées au sein de Paris School of AI, pour passer à une nouvelle dimension.

Jamal ATIF indique avoir imaginé, avec Isabelle RYL, une phrase qui résume l'action dans ce domaine : « avoir un impact du collège jusqu'au Comex », par la formation continue. Au-delà des questions d'acculturation, il s'agit d'intéresser d'autres publics au domaine, tels que les filles, ou ceux auxquels on ne pense pas spontanément. Pour ce faire, l'institut s'appuie sur l'initiative née à l'ENS, et appelée MathAData, qu'il aimerait utiliser pour accompagner les professeurs, dans les lycées et collèges, à enseigner les mathématiques différemment et se servir de l'IA comme un outil d'attractivité. Pour l'instant, ce programme, dont s'occupe Stéphane MALLAT, est conduit au niveau des lycées. C'est un volet important dans l'offre de formation de l'institut. En outre, l'IA ayant besoin de spécialistes en mathématiques et informatique, un nouveau *bachelor* sera créé à destination des étudiants internationaux. Ainsi, l'action portera sur le cœur de l'IA, mais aussi sur le volet interdisciplinaire.

Jamal ATIF précise qu'il évoque un projet, mais l'idée est qu'il dure au-delà du financement. Il s'agit de structurer l'offre de formation à PSL. PSAI est porté par l'université, alors que PR[AI]RIE l'était par l'INRIA, d'où cette dimension à la fois de formation, de recherche et d'innovation. Il propose d'en présenter quelques exemples. Le nouveau *bachelor* est censé ouvrir en septembre 2025 et pour l'instant, il faut tout construire. En ce qui concerne les masters, deux ont été créés initialement à l'échelle de PSL, et l'École y est très impliquée : MASH pour les mathématiques, et IASD pour l'informatique. Ils manquent un peu de lisibilité et dès la rentrée prochaine, un seul master sera proposé, appelé IASD, avec deux *tracks*, l'un mathématique et l'autre informatique. En réalité, ces deux dimensions sont imbriquées et il était un peu artificiel de les séparer, sachant que les deux masters avaient les mêmes enseignants et les mêmes cours. De plus, cette fusion facilitera la gestion.

Jamal ATIF fait également part de deux nouveautés :

- un master IA et société, prêt pour une ouverture en septembre 2025, et co-coordonné par l'ENS et Dauphine ;
- un master IA et santé numérique, porté principalement par des collègues des Mines.

Par ailleurs, l'institut continue à développer la formation continue, notamment à destination de membres de Comex de l'industrie culturelle et créative ou de Casino, et conduit d'autres actions ciblées de cette nature. Il travaille sur le cœur de l'IA, mais aussi sur le volet interdisciplinaire, et vise à proposer un cursus intégré, avant le bac et jusqu'au doctorat.

Concernant le volet transfert et innovation, l'idée est de se servir du triptyque formation-recherche-innovation pour mener des actions envers la société, et avoir un réel impact à la fois sur celle-ci et sur les techniques. Parmi les modalités, il convient de mentionner le focus sur les thèses CIFRE, mais aussi des initiatives ciblées. Initialement, le modèle choisi dans PR[AI]RIE était le mécénat, sans actions directes avec les entreprises, ni contrats de gré à gré.

Cependant, le mécénat est un peu délicat à implémenter en France, car cette culture n'y est pas suffisamment établie. Un mécanisme vertueux a été imaginé, principalement par Isabelle RYL, étant donné la nature du projet et la multiplicité des acteurs : les *matching funds*. L'institut est ainsi passé de 45 chaires individuelles à 130, avec des chercheurs titulaires, mais aussi des *fellows*, qui n'ont pas le package, mais peuvent mener des actions en interdisciplinarité. Si un collègue a un contrat avec un industriel, un pourcentage de ce dernier peut être abondé par le projet, pour le compléter par un financement provenant de l'État. Sans obliger les collègues à discuter avec les industriels, certains mécanismes d'incitation ont été imaginés, mais pour l'instant, ils n'ont pas été testés. Cependant, l'on peut supposer qu'ils auront leur intérêt, et des collègues sont déjà dans la file d'attente.

Jamal ATIF souligne à cet égard qu'il ne s'agit pas de réinventer ce qui existe dans les pôles universitaires d'innovation. Des appels sont lancés, avec le souhait de s'appuyer sur ces structures pour faciliter le dialogue entre les chercheurs et les industriels. En effet, pour faire de l'innovation de rupture, il faut de la recherche de très haut niveau, et ne pas réduire son excellence. Autrement, il ne sera pas possible de pousser la frontière de la connaissance et de l'innovation, en essayant d'assurer cet équilibre. D'autres programmes existent à PSL pour inciter, ou en tout cas, former les étudiants à l'innovation, et l'institut participe à ses formations telles que Deeptech.

Jamal ATIF propose de ne pas s'étendre davantage, pour laisser du temps aux échanges.

Ky NGUYEN s'enquiert d'une éventuelle politique de l'institut pour traiter les données, notamment en matière de santé numérique, en ce qui concerne aussi bien la formation que la recherche.

Isabelle RYL observe que le domaine de la santé est vraiment très particulier. Des personnes manipulent des données dans des cadres très stricts, avec l'agence du numérique en santé et le HDS. De manière générale, l'ANR demande un plan de gestion de données pour chacun des chercheurs, et l'institut n'en est pas mécontent.

Jamal ATIF ajoute que l'institut s'inscrit dans le cadre légal en la matière.

Saadi LAHLOU juge cette présentation vraiment intéressante et d'actualité. Il se demande si l'institut fait de la recherche en IA ou de l'IA pour la recherche, si le souhait est de concevoir un modèle de fondation par exemple, ou simplement de s'appuyer sur ceux des partenaires, tels que Meta ou Mistral. La deuxième question porte sur la formation continue, et l'*executive education* que l'institut souhaite proposer. Il souhaiterait une description un peu plus précise, notamment sur le *business model* envisagé et la façon d'y participer. Ces éléments semblent importants dans le cadre d'une recherche de ressources financières. Par ailleurs, relevant que tous les titres sont en anglais, Saadi LAHLOU imagine que la formation l'est aussi.

En outre, il indique avoir participé, le matin même, à une réunion avec deux commissaires européens sur la création d'un *European research council on AI*. Il a été souligné que si les modèles sont importants, et il y en aura un peu partout, la question de la gestion des données est absolument fondamentale. Toute la richesse se trouve dans ces données et leur qualité. En termes de politique de recherche, il faut donc s'orienter vers ces sujets. Aussi, Saadi LAHLOU souhaite savoir si PSL et PR[AI]RIE ont une politique dans ce domaine, si elles commencent à y réfléchir, et quelle est la stratégie de recherche, d'enseignement et de formation en matière de gestion des données. Au niveau de l'ENS, ce sera un sujet absolument central dans les années qui viennent. C'est plutôt une

question ouverte, mais il faut vraiment la traiter. Un certain nombre de spécialistes a évoqué cette question ce matin, en plus de la problématique déontologique liée.

Isabelle RYL confirme que l'institut mène de la vraie recherche en IA, en mathématiques et en informatique. Certains de ses chercheurs figurent parmi les plus connus de leur domaine, au niveau planétaire, en *machine learning*, *computer vision*, etc. De plus, il commence désormais à intégrer des chercheurs qui vont soit utiliser les apports de l'IA pour faire évoluer leurs propres pratiques scientifiques, soit prendre l'IA comme objet d'étude, en termes d'impact sur la société, l'économie et autres.

Concernant le modèle de fondation, Isabelle RYL explique que PR[AI]RIE reste académique. Aujourd'hui, développer un modèle, au sens d'avoir un modèle pour un modèle, n'a pas grand intérêt. Un certain nombre de chercheurs de l'institut a participé à Bloom, développé par un consortium d'académiciens internationaux. Toutefois, Isabelle RYL n'est pas sûre qu'ils aient envie de créer un modèle en soi. En tout état de cause, l'institut ne dispose pas des capacités de calcul ou des données pour se battre contre un État ou Google. Ses chercheurs réfléchissent plutôt aux algorithmes et aux concepts mathématiques pour améliorer le système.

Jamal ATIF estime qu'il faut bien préciser la question. Quand on parle de modèles de fondation ou de grands modèles de langue, il s'agit de technologies ou de recherches pour faire en sorte de dépasser l'horizon posé par ces modèles. Si c'est une question d'ingénierie de haut vol et de technologie, ce n'est pas le rôle de la recherche académique que d'y investir énormément de ressources, dont elle ne dispose pas d'ailleurs. En revanche, quelques chercheurs participent à des consortia, y compris avec ceux qui disposent des ressources adéquates, afin de disposer de modèles dans le cadre de l'open source et de l'open science. Aussi, l'institut est plutôt proche de Meta dans le développement de LLaMA.

S'agissant de la recherche en IA, elle est vaste. Un focus éventuel est opéré sur l'IA générative, et celle-ci inclut les grands modèles de langue, mais aussi ce qu'on appelle les modèles de diffusion. L'idée est de dépasser l'horizon du moment, pour ouvrir une autre façon d'aborder le sujet. Ce n'est qu'un volet. Par ailleurs, ces modèles changent parfois la donne. Il faudra comprendre, d'un point de vue mathématique mais pas uniquement, pourquoi on obtient tel ou tel résultat. On parle parfois vulgairement d'ouvrir la boîte noire, ce qui n'est pas le bon terme. On sait, par exemple, que des travaux en physique statistique permettent de comprendre la dynamique dans de grandes dimensions. Cela relève de la recherche fondamentale menée à l'institut.

Une autre question concerne les enjeux de développement de modèles de fondation pour la science. L'institut ne le fait pas, et d'autres ont davantage de moyens à cette fin, y compris dans un cadre académique. Des collègues participent à ces travaux sur le développement de modèles de fondation pour les autres sciences.

Ainsi, il faut garder à l'esprit ce qui relève de l'enjeu technologique. L'institut n'agira pas comme OpenAI, qui cherche à lever 1000 milliards de dollars pour avoir le plus grand modèle sur Terre. Ce n'est pas le rôle de l'institut. La question scientifique n'est pas posée dans ce cadre. Il fait de la recherche académique, et il faut qu'elle parte de questions scientifiques.

Saadi LAHLOU observe que mener de la recherche nécessite d'avoir des modèles suffisamment puissants et portables, et relativement souverains. Il est quand même embarrassant d'utiliser des modèles qui continuent de faire de l'apprentissage avec les données de l'institut, puisque celles-ci constituent la ressource. Ce qui est parti est parti. Saadi LAHLOU pose ces questions d'un point de vue stratégique, et souligne, en osant à peine utiliser le terme, que c'est une question de souveraineté. L'institut est en train de travailler avec les GAFAM, et cette problématique mérite d'être posée, en termes de stratégie d'utilisation des données, et pour savoir où elles partent.

Jamal ATIF estime qu'on perd la souveraineté lorsqu'on ne maîtrise plus la science sous-jacente aux grandes technologies qui bouleversent notre temps. Certains défendent l'idée d'assurer la seule souveraineté, et de ne pas réaliser ces modèles, parce que cela protège les données. Le débat est très complexe. Cela étant dit, des capacités de calcul ont été mises en place en France pour pouvoir entraîner des modèles, et les données sont issues d'Internet, appelées grises, fermées ou ouvertes.

En revanche, la réflexion à l'échelle européenne sur les données sensibles, y compris de santé, ou la façon de créer ces modèles, appartient au législateur. Le chercheur doit continuer à développer sa recherche. Cela ne signifie pas qu'il n'a pas de responsabilité en la matière, et la question est intéressante et mérite débat.

Frédéric WORMS confirme l'importance de la question, mais aussi de la réponse de Jamal ATIF. On ne peut tout faire, et un partage des tâches est nécessaire. Il existe en France des programmes de recherche fondamentale, avec de la formation et de l'interdisciplinarité, mais pas toute la chaîne qui mène à la souveraineté sur tous les aspects. Le terme compliqué de « souveraineté scientifique » est pertinent. C'est vraiment l'enjeu de l'attractivité internationale de la formation fondamentale pour les étudiants des établissements de PSL, mais aussi du monde entier.

Jean-Pierre BOURGUIGNON a écouté ce matin une conférence de Julia KEMPE, qui soulignait un aspect qui l'a interrogé, à savoir le fossé existant dans les moyens de CPU entre le secteur privé et le secteur public. Autre élément inquiétant, un certain nombre d'indicateurs semble montrer que c'est seulement à partir d'une certaine densité de CPU que des contributions complètement nouvelles de l'IA apparaissent. Autrement dit, et en extrapolant, Julia KEMPE, sans l'indiquer explicitement, estime que seul le secteur privé aurait accès à ces améliorations.

Par ailleurs, Jean-Pierre BOURGUIGNON évoque le sujet de la régulation. Il existe, parmi les spécialistes de l'IA, plusieurs écoles favorables à cette dernière, et d'autres qui ne le sont pas. Il faut considérer la vitesse à laquelle l'IA se transforme elle-même. Or, pour bâtir une régulation, il faut avoir un objectif relativement bien défini, car il est compliqué de la négocier. Il ne faut pas que la cible change trop souvent. Cette question est donc essentielle.

À cet égard, Jean-Pierre BOURGUIGNON remarque que lors de la campagne présidentielle américaine, des spécialistes de la *high tech* ont basculé du côté de Trump, parce qu'ils savaient qu'il défendrait l'idée d'une absolue non-régulation sur toute la technologie. Ce sujet est donc aussi extrêmement sensible politiquement, vu la position que les États-Unis vont très sûrement prendre.

Anne-Marie TURCAN-VERKEK est personnellement très préoccupée par le coût énergétique de l'IA. Relevant que PR[AI]RIE travaille sur l'IA frugale, elle demande si celle-ci semble possible à court et moyen terme et si l'institut a une certaine visibilité sur les véritables coûts énergétiques, et par conséquent environnementaux.

Frédéric WORMS fait observer que ces questions s'inscrivent dans le contenu de PR[AI]RIE, mais pas dans la structuration du projet. Il semble très intéressant et important d'envisager une journée IA pour la communauté scientifique de l'École.

Isabelle RYL explique que le groupe IA frugale a à peine commencé. Il s'agit d'un assemblage de personnes et d'entreprises qui viennent de rejoindre PR[AI]RIE dans sa version 2. L'idée est de réunir des travaux différents, sur l'optimisation des algorithmes ou les ressources. Quant à mesurer très exactement les coûts, il existe certes des morceaux de bibliothèques et autres, mais c'est impossible aujourd'hui.

Par ailleurs, Isabelle RYL souligne que tout n'est pas IA générative et elle espère que demain, cela restera le cas. Il existe aujourd'hui énormément de travaux innovants, présentés dans les grandes conférences en IA, qui ont des impacts sur des entreprises et des start-up d'innovation, mais ne relèvent pas de l'IA générative et ne consomment pas, naturellement. Si l'on installe des

composants embarqués dans un téléphone, un capteur ou une voiture autonome, il n'y a pas de supercalculateur.

Jamal ATIF ajoute qu'il est très compliqué de mesurer les coûts. Il n'existe pas de travaux sur le sujet, car il faut considérer la mesure en soi, la source de l'énergie et l'utilisation de ce qu'on appelle l'énergie fatale, à savoir le pic de l'énergie engendrée par le supercalculateur. Ainsi, il a été très impliqué dans la construction du premier supercalculateur en France et en Europe, Jean Zay, qui est un modèle de refroidissement par l'eau chaude. Au moment du pic, l'énergie qui n'est pas utilisable est réintroduite dans le circuit de chauffage de Saclay.

Aussi, Jamal ATIF se dit très méfiant en la matière, et note qu'il n'existe pas de travaux scientifiques sérieux dans ce domaine, car c'est compliqué, et on oublie l'effet rebond propre au numérique. Quand on réduit, l'usage explose. La question est ainsi beaucoup plus complexe que ce qu'il n'y paraît, et il reste prudent. En revanche, des travaux sont menés en France autour de l'IA frugale, pour laquelle un autre terme a été trouvé, à savoir *optimal machine learning*.

Pour répondre à la question de M. BOURGUIGNON, Jamal ATIF précise que l'institut travaille avec les GAFAM, en tentant tout avec la capacité de calcul. Une fois que l'on a tenté, on s'aperçoit qu'on peut optimiser, sans avoir besoin d'autant de calculs ou de données qu'au stade de la réflexion initiale. Le modèle avait 1000 milliards de paramètres, et aujourd'hui, il est possible d'obtenir la même performance avec 700 millions, 500 millions ou 200 millions. On commence par construire un modèle très grand, pour se rendre compte ensuite qu'il n'était pas nécessaire d'aller vers de telles dimensions. Ainsi, la notion d'*optimal machine learning* est introduite progressivement, « optimal » s'entendant en termes de données et de paramètres.

Ces aspects relèvent de la recherche fondamentale, qui s'en saisit. Cela ne signifie pas qu'il faut laisser toute la construction et les grands calculateurs aux GAFAM. Il faudrait un jour inviter Stéphane MALLAT pour exposer son point de vue sur ce sujet. Il est apparu qu'on ne peut observer certains phénomènes qu'à une certaine échelle. On pense à un petit modèle et on extrapole ce qu'il va faire, mais à un moment, il faut se poser dans une très grande dimension et recommencer à travailler. Cela questionne même la pensée mathématique sous-jacente. Le calcul est donc important. Ainsi, quelques directeurs incitent encore ceux qui financent, à savoir l'Europe ou la France, à maintenir quelques supercalculateurs autour de ces questions, car il s'agit de rentrer dans une nouvelle dimension.

Quant à la régulation, Jamal ATIF pense qu'avec l'arrivée de Trump et Musk, la situation sera compliquée, sachant que l'IA Act existe. Quelques chercheurs regrettent qu'il contienne quelques éléments susceptibles de rigidifier ce que l'on peut faire en Europe.

Isabelle RYL souligne que certains GAFAM, tels que Google, pensent qu'ils se dirigeront vers une séparation des produits, en prévoyant pour la plateforme des fonctionnements distincts pour l'Europe et pour les États-Unis.

Frédéric WORMS aurait souhaité évoquer la gouvernance, et la place des établissements, de l'École, de Dauphine, des Mines, etc. Le consortium ne se limite pas à PSL, et comprend d'autres structures. Par ailleurs, il voudrait revenir à un autre élément essentiel : le portage des demandes de financements, notamment partenariaux, en vue du soutien de l'industrie. À cet égard, PSL a une fondation, tout comme l'École normale. Il faut réfléchir pour ne pas trop multiplier les sources, et il existe des structures de concertation sur ces aspects.

Isabelle RYL explique que le projet de cluster IA est un consortium porté par PSL, et composé de cinq partenaires : CNRS, INRIA, institut Pasteur, université Paris Cité et PSL, sachant qu'un grand nombre des chercheurs CNRS ou INRIA sont impliqués dans des laboratoires de PSL. Cette dernière a donc un poids important. Dans la présente version du projet, il est prévu un important volet d'enseignement, porté notamment par Paris Cité. Toutefois, dès le début, les deux volets et

les deux budgets ont été clairement séparés. Le consortium va donc vivre avec l'ensemble des partenaires, et sur la partie formation, la part de PSL a été très bien isolée.

Frédéric WORMS annonce que l'École normale sera très visible lors du sommet mondial de l'IA, piloté par Anne BOUVEROT, la présidente du conseil d'administration, et par l'Élysée, avec de nombreux chefs d'État.

Jamal ATIF signale qu'il fait partie, avec Isabelle RYL, du comité scientifique du sommet.

Jean-François ALLEMAND demande si les études pour le *bachelor* seront payantes, et si la population visée est constituée essentiellement d'étudiants internationaux.

Jamal ATIF répond positivement aux deux questions.

Jean JOUZEL remercie Isabelle RYL et Jamal ATIF pour cette présentation de l'énorme travail accompli.

Applaudissements.

Isabelle RYL et Jamal ATIF quittent la séance à 16 h 59.

Romain PIGENEL rejoint la séance à 16 h 59.

III. Actualités de PSL

Jean JOUZEL note que le conseil scientifique a déjà largement évoqué les actualités de PSL en introduction de la présente séance, et propose de passer directement à la présentation du nouveau directeur de la communication de l'École, Romain PIGENEL.

IV. Point divers

1. Présentation du nouveau directeur de la communication et des responsabilités sociétales et environnementales

Romain PIGENEL remercie le conseil scientifique pour son accueil, et s'excuse auprès de ceux qui entendront la présentation pour la quatrième ou cinquième fois. Il s'efforcera d'inclure quelques variations. En premier lieu, il se présente brièvement. Ancien élève de l'École, de la promotion 2002, en philosophie et sciences cognitives, plus particulièrement en philosophie des sciences, il a déroulé un parcours dans la politique et la communication, dernièrement dans des organisations culturelles, à l'Institut du monde arabe et à Universcience, établissement public regroupant la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte.

Romain PIGENEL suppose qu'il n'a échappé à personne que son titre induit une évolution par rapport à celui du poste précédemment, puisqu'il s'agit d'une direction de la communication et des responsabilités sociétales et environnementales. Ce périmètre traduit une évolution de la vision de la mission, et déjà une orientation stratégique. Il se propose d'expliquer pourquoi ces deux concepts sont accolés, même s'il s'agit de les travailler ensemble, mais aussi séparément.

Romain PIGENEL souligne que l'idée, qui a émergé et s'est renforcée dans la discussion avec l'équipe de direction avant son arrivée, était que l'École se trouve dans une époque particulière pour tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il y est de plus en plus essentiel, et de plus en plus difficile, de réussir à émerger dans le débat public sous toutes ses formes et sur

les nouvelles plateformes, notamment numériques, pour défendre et mieux illustrer la place de l'École, mais aussi de la science, de la recherche et de celles et ceux qui la font. Leur importance doit être défendue face à des mouvances idéologiques, notamment en France, qui peuvent être en opposition aux valeurs de la science, voire en refus ou en instrumentalisation de celle-ci. Il existe de nombreuses manières de le comprendre, du climato-scepticisme à toutes les polémiques au moment du Covid et aux attaques ou à une attention insuffisamment portée à la nécessité d'investir dans la science et de soutenir celles et ceux qui la font. L'actualité budgétaire l'a montré récemment.

Au-delà de ces éléments fondamentaux, le paysage communicationnel et médiatique offre plus d'opportunités qu'il y a 20 ans, à savoir avant la révolution numérique. Il présente aussi une plus grande difficulté, puisque le propre des plateformes numériques a pour effet de produire, collatéralement avec les chaînes d'information en continu, un grand nivellement ou une grande horizontalisation, où il n'y a plus de primat particulier aux informations que l'on peut juger les plus importantes, qui relevaient auparavant de l'économie, de la politique ou de la science.

À ce propos, Romain PIGENEL a pour habitude de comparer la une du *Monde* et la page d'accueil de Facebook ou de X. Les manières de penser l'information sont radicalement différentes. Dans le cas du *Monde*, une hiérarchie met en avant systématiquement certaines catégories, alors que sur la page d'accueil d'un réseau social ou de Google, celle-ci est générée par des considérations d'ordre algorithmique notamment, ou publicitaire.

Pour arriver à émerger dans cet univers, qui n'a pas remplacé les anciens médias, et c'est toute la complexité, il faut être percutant ou performant par rapport à « l'ancienne presse ». Il est nécessaire de porter des stratégies de communication plus offensives, plus diversifiées, plus projetées sur des canaux différents, de parvenir à toucher différents publics de manière plus affinitaire. Auparavant, l'information était plus centrée sur les émetteurs et aujourd'hui, elle se construit davantage autour des destinataires, puisqu'ils ont le choix entre de nombreuses plateformes, médias, réseaux sociaux, où très clairement, les anciennes règles ne prévalent plus. Cela demande d'adopter une approche plus offensive au sens positif du terme.

À cet égard, Romain PIGENEL se propose d'évoquer le contenu de la stratégie qu'il est en train d'élaborer, en lien avec la direction de l'École. Les grandes lignes sont déjà fixées, quelques éléments d'implémentation restant encore à préciser, qui seront formulés dans une feuille de route, aujourd'hui quasiment finalisée. Le premier point tient au fait que cette stratégie part de la science, et est scientifique de bout en bout. Il s'agit de mettre au cœur de la communication de l'École la médiation scientifique au sens le plus large du terme, depuis des logiques de médiation, telles qu'on l'entend dans l'établissement où il exerçait auparavant, c'est-à-dire de l'explication scientifique pour le grand public.

En effet, même si elle le fait déjà, il est important que l'École assume de manière plus frontale encore sa vocation à parler aux scientifiques et aux étudiants, mais aussi à ce grand public, pour faire connaître la recherche qui y est menée et recruter ou donner envie aux futurs étudiants, élèves et chercheurs. Elle doit aussi s'adresser à d'autres types de publics, influents et prescripteurs, pour parler de la science, mais également défendre l'image et l'importance de celle-ci auprès des politiques ou entrepreneurs, qui ont besoin d'en être convaincus, notamment pour des raisons de financement.

Romain PIGENEL a donc l'ambition de fusionner la communication et la communication scientifique, pour qu'au fond, la seconde devienne le cœur de la première. En effet, sa conviction, éprouvée par toutes les stratégies qui fonctionnent, est que pour arriver à émerger et à intéresser les prescripteurs médiatiques, que ce soit les journalistes ou tout un chacun, notamment sur les réseaux sociaux, il faut réussir le contenu. La simple diffusion d'une communication institutionnelle ne fonctionne plus. D'ailleurs, cela n'a jamais été vraiment le cas, et aujourd'hui, cela l'est encore moins, en raison de

cette espèce de compétition permanente des contenus auprès des journalistes, et sur les plateformes. De ce fait, en général, c'est ce qui est intéressant qui remonte.

Romain PIGENEL entend que l'intérêt est une notion relative, et il est compliqué d'être intéressant pour tous. Cependant, il est convaincu qu'il existe un appétit de sciences et de connaissances au sein de la population. Il cite ainsi l'exemple de TikTok, et ce à dessein, car cette plateforme peut sembler très éloignée de la communication scientifique et est encore très parcellaire, plutôt orientée vers les jeunes, ce qui n'est d'ailleurs pas un problème, bien au contraire. On y trouve un grand nombre de comptes dédiés à des sujets scientifiques, des histoires amusantes, des sciences pour tous. Or 9 fois sur 10, ils ne sont pas tenus par des institutions ou des scientifiques. Pour autant, ils arrivent à cumuler une communauté impressionnante, avec des dizaines, voire des centaines de milliers d'abonnés. Derrière ces comptes se trouvent parfois des amateurs, parfois des intérêts marketing ou commerciaux et parfois peut-être aussi des objectifs de manipulation. Toutefois, la question se pose de savoir pourquoi des individus ou des agences de contenus arrivent à réunir des communautés importantes, contrairement aux institutions scientifiques.

Romain PIGENEL souligne que cette interrogation a traversé sa carrière et ses postes précédents, et il a essayé d'y répondre, alors que TikTok n'existait pas encore. Cela prouve qu'il y a une attente, sans dire ou penser, bien entendu, qu'il revient à l'ENS de régler tous ces problèmes. Le pire et le meilleur se côtoient sur ces plateformes. Cependant, énormément d'exemples démontrent que quand on amène les contenus d'une manière adaptée, pas sous une forme de communiqué de presse ou de communication scientifique, car il faut projeter ou diffracter ce que l'on souhaite dire selon les émetteurs, on peut rencontrer des audiences. Et si l'ENS et les institutions scientifiques et publiques ne prennent pas cette place, d'autres l'occuperont, car il existe un marché cognitif informationnel, et la nature a horreur du vide.

Cet exemple peut-être un peu extrême montre qu'il faut adopter une approche extrêmement ouverte, en relation avec les moyens de l'École, et identifier les zones de contact avec les personnes qu'on veut toucher, depuis le très grand public jusqu'à des populations plus restreintes ou prescriptrices, les futurs étudiants ou collaborateurs de l'École. Il s'agit d'arriver, de manière tactique, avec des moyens par essence limités, à positionner sur ces différentes plateformes ce que l'ENS a à dire, notamment de manière scientifique, sur le fond de la science. Cela vaut aussi pour les médias. Il s'agit d'un axe très fort et d'un certain point de vue, s'il fallait le résumer, il vise, à partir de la science, à revenir à la science et à la mettre au cœur de tout ce que l'École a à raconter. Même en termes d'efficacité communicationnelle, cela fonctionne.

Romain PIGENEL aborde le deuxième axe, consistant en une communication étudiante, même si le terme n'est pas le meilleur. Il faut réussir à mieux faire connaître ce que signifie étudier à l'École, mettre en valeur les étudiants, les parcours et les enseignements, pour élargir peut-être encore l'assise du recrutement. Il revient ainsi sur la dimension RSE du poste, car il s'agit de savoir comment utiliser tous les médias pour qu'encore plus de candidats se présentent à l'École, et en diversifier le plus possible l'assise sociale. Énormément d'actions sont menées en la matière, et il convient de les amplifier et de mettre les outils de communication, notamment les plus nouveaux, au service de cette fonction.

Un troisième axe consiste à arriver, tout au long de cette communication, à faire exister et briller la dimension iconique ou patrimoniale de l'École normale supérieure. Cela implique de mieux faire connaître à de nouvelles générations l'histoire de l'établissement, ce qu'elle a permis, les personnes qui y sont passées, les idées qui y sont nées.

Enfin, le quatrième axe rejoint la RSE, avec la communication sur l'impact de l'École, pour montrer qu'elle se mobilise pour faire changer le monde et changer elle-même. Il convient de mettre au cœur de la communication tout ce qui démontre en quoi elle répond à la demande de la société, que ce soit sur des questions de diversité, de mixité ou de transition environnementale, et en quoi elle

évolue elle-même, parfois de manière plus modeste, avec tous les efforts fournis pour appliquer notamment la transition environnementale dans son fonctionnement.

Chacun aura compris que ces quatre axes ne sont pas distincts les uns des autres. Ils s'entremêlent, et l'idée est de parvenir, dans tous les plans de communication que l'École a commencé à mettre en œuvre, et qui vont se dérouler au fil de l'eau, à cocher ces quatre cases, parfois ensemble, parfois séparément, afin de faire saillir progressivement une image répondant à ces quatre objectifs.

Romain PIGENEL revient sur l'intitulé « communication et responsabilités sociétales et environnementales », où le « et » traduit à la fois une mise en lien et une juxtaposition. En effet, les RSE seront au cœur de la communication, et il aura à cœur de montrer en quoi l'École répond à des exigences RSE. Par ailleurs, elle essaiera d'appliquer ces dernières en mettant en œuvre une communication elle-même durable. Cela signifie sans doute davantage communiquer, mais surtout mieux. Sans rentrer dans des détails techniques, l'idée est de répondre, dans les outils de communication, à des standards exemplaires du point de vue de la durabilité, mais aussi de reprendre et poursuivre le travail de la cellule DimENSION durable. Une feuille de route RSE avait été mise en œuvre, et il s'agit de s'en saisir, de continuer à la faire vivre et à la développer avec le réseau des correspondants, mobilisés dans les différents départements sur cette question.

Justine LACROIX indique qu'un débat est ouvert dans son université sur la suspension, il y a un an, de sa présence sur Twitter. Elle n'y a pas participé et n'a pas d'avis tranché sur la question. Elle sait que des perles se cachent au milieu de la boue de Twitter, et on promettait tous les principes auxquels l'université est attachée. Aussi, elle voudrait savoir si un débat est en cours sur la présence ou non sur certaines plateformes. Elle observe une certaine hypocrisie, son université étant toujours présente sur Facebook.

Jean JOUZEL observe que ce sujet sera traité dans le cadre du point consacré à la motion concernant X. Néanmoins, Romain PIGENEL peut répondre à la question s'il le souhaite.

Justine LACROIX précise qu'il s'agit d'une question, non d'une motion.

Romain PIGENEL pense qu'elle pourrait être reposée dans le cadre du débat sur la motion, qui soulève exactement le même sujet.

Frédéric WORMS pense que cette motion, déposée au titre des questions diverses, pourrait être remontée dans l'enchaînement de la présentation de Romain PIGENEL, pour rester dans la cohérence des sujets. Il est peut-être préférable d'échanger d'abord sur d'autres aspects, si les membres du conseil ont d'autres questions.

Jean-Pierre BOURGUIGNON se dit très inquiet de la place qu'ont pris la désinformation et les *fake news* sur les plateformes. La communauté universitaire dans son ensemble, aussi bien les étudiants que les enseignants et les chercheurs, a une responsabilité particulière et doit s'inventer des moyens d'action. On voit ce qui se passe en ce moment aux États-Unis, où un antivax a été nommé ministre de la santé, ce qui est vécu par la plupart des médecins comme une insulte absolue à leur pratique quotidienne. Il faut absolument arriver collectivement, en incluant les étudiants, à considérer qu'il s'agit d'une des missions de l'École et que celle-ci doit se doter d'outils permettant de s'adresser à la société en général. Elle doit s'efforcer de pénétrer les clusters d'anti-information, pour éviter cette prégnance, qui constitue une menace extrêmement sérieuse.

Un certain nombre de partis a pour doctrine « halte à la dictature de l'élite », ce qui fait froid dans le dos. Aux Pays-Bas par exemple, la TVA sur les livres a été doublée pour que les gens en achètent moins. Il s'agit d'une des premières mesures du gouvernement d'extrême droite. Tel est le contexte actuel, et collectivement, avec les étudiants, l'École ne peut pas rester inactive. Jean-Pierre BOURGUIGNON n'a pas de solution miracle, mais estime que le sujet doit remonter dans les priorités de l'ENS.

Romain PIGENEL a souhaité, à dessein, évoquer uniquement des informations, mais ce sujet est en creux dans tout ce qu'il a envie de faire à son modeste niveau. La réponse ne peut être uniquement systémique. En même temps, il faut que les institutions se lancent, et elles peuvent agir. Il y a une dizaine d'années, en 2016, il a été invité à intervenir au colloque d'ouverture de Santé publique France, où se tenait une table ronde sur le thème du numérique et de la santé. À l'époque, il avait fait la démonstration en direct que lorsqu'on cherchait « vaccin » sur YouTube, les dix premiers résultats étaient des vidéos antivax. Aujourd'hui, le même test ne donne plus le même résultat, notamment en raison de la prise de conscience sur le Covid. La communauté scientifique et politique s'est mobilisée et a commencé à investir YouTube. Cela signifie qu'il est possible d'agir, et il ne faut pas s'avouer battu d'avance. Il faut agir sur le plan légal, avec la régulation de ces plateformes, mais aussi mener la bataille des contenus.

Jean JOUZEL se dit moins optimiste pour ce qui concerne le climato-scepticisme, qui est en train de connaître un regain sur les réseaux sociaux. Il ne rentrera pas dans ce débat, mais ce n'est pas si simple. Par ailleurs, il propose de passer au point suivant dans la continuité de cette discussion.

Stella MANET souhaite la bienvenue au nouveau directeur de la communication de l'École, et le remercie pour cette avalanche d'informations. Elle n'a pas les moyens de réfléchir sur tout ce qu'il a proposé, étant récepteur, alors que c'est le métier de Romain PIGENEL. Elle voulait simplement se joindre à l'inquiétude générale. Elle évoque un article de 2005 de son patron de thèse, Pierre VIDAL-NAQUET, qui pensait à ce monde numérique comme une extrême possibilité démocratique, tout en soulignant qu'il fallait impérativement les garanties et les garde-fous. Pour sa part, Stella MANET a du mal à reconnaître ces derniers dans cet espace global numérique. Et il revient à une instance comme ce conseil scientifique de poser cette exigence. À cet égard, elle pense à une grande citation d'Alexis de TOCQUEVILLE, qui disait que lorsque le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres. Elle a l'impression qu'on le fait assez largement aujourd'hui.

Avant de passer à la discussion de la motion, qui continue ou ouvre le débat sur X, **Frédéric WORMS** convient qu'il existe un enjeu global. Il rebondit sur les citations de VIDAL-NAQUET et TOCQUEVILLE, car il a été largement question des sciences, qui incluent toutes les disciplines de l'École : les humanités, l'histoire, la culture, mais aussi la façon dont les sciences participent au débat public avec des outils tels que le site Savoirs ENS. Tout l'établissement se mobilise avec ce projet commun. C'est aussi une dynamique très forte, qui implique des correspondants. Pendant une année de transition, l'École a construit une collectivité consciente de ces enjeux. Une des nouveautés réside dans la prise de conscience non seulement du danger commun, mais aussi de l'ENS en tant que ressource collective et capacité à revendiquer des contenus, des formations, des personnes, des incarnations, des projets et des controverses parfois, mais encadrées par la science.

Aussi, Frédéric WORMS voudrait souligner l'importance de cette première étape dans la discussion. L'École se donnera les moyens ensuite de mener une action collective à son niveau, qui relève de sa responsabilité.

Proposition de motion d'élus du conseil scientifique

Jean JOUZEL précise que cette motion est présentée par quatre membres du conseil scientifique : Jean-François ALLEMAND, Jean TRINQUIER, Stella MANET et Ky NGUYEN. Elle lui parle à titre personnel, même si c'est un peu facile, car il n'est présent sur aucun réseau social, notamment parce qu'il n'en a pas le temps. Mais il s'agit d'une décision d'institution.

Stella MANET indique que les porteurs de la motion l'ont chargée de la présenter. Ils ont entrepris cette démarche dans la volonté d'inviter l'École à sortir du réseau X, pour les motifs explicités dans la proposition, mais aussi en raison du vif souhait d'ouvrir un débat sur la communication, la diffusion scientifique, la façon dont l'École forme les citoyens et les citoyennes, ce qui constitue sa mission première.

Frédéric WORMS remercie les porteurs de la motion d'ouvrir ce débat. Il a déjà eu lieu au sein du comité social d'administration, où Romain PIGENEL a présenté son projet. Il propose de permettre à ce dernier de répondre, dans la continuité de son intervention, sur une position générale déjà largement discutée en interne. Il s'agit d'une réponse d'étape. Tous sont conscients des contenus propagés par toutes les plateformes. La spécificité de celle évoquée est qu'elle est explicitement appropriée par une personne et ne se présente même plus spécialement comme se situant dans la neutralité, même si malgré tout, elle s'inscrit encore dans la gamme d'outils sur lesquels l'École doit travailler, et peut-être où elle doit mener cette bataille des contenus évoquée par Romain PIGENEL. Pour cette raison, tous sont pris dans une tension. On ne peut pas être entièrement d'un côté ou de l'autre. Romain PIGENEL exposera une position qui penche d'un côté un peu différent de celui des porteurs de la motion, à date.

Romain PIGENEL met les pieds dans le plat plus franchement, et indique qu'il n'est pas favorable à quitter X, et ce pour plusieurs raisons. Se référant à la remarque de Jean JOUZEL, il commencera par le sujet du temps. Les chiffres peuvent varier, mais actuellement, il est estimé que les Françaises et les Français passent en moyenne 2 heures par jour sur les réseaux sociaux, avec des différences notamment socio-professionnelles. C'est une réalité qui s'impose à tous. Ils font partie du paysage.

L'analyse en temps réel, qui pourra être revue dans deux mois, six mois ou un an, montre que X reste parmi les plus grandes plateformes. Du point de vue des masses d'utilisateurs, elle est loin derrière Meta, mais elle demeure sans commune mesure avec des alternatives reprenant son principe, que ce soit Bluesky ou Mastodon. Par ailleurs, toute une catégorie d'utilisateurs, notamment celles et ceux qui en ont fait la force, à savoir les journalistes et les prescripteurs de médias, reste présente sur X. Un effritement est constaté, mais des pans entiers de la profession, les journalistes politiques, scientifiques et de presse généraliste y sont encore. Des mouvements de départ vers Bluesky sont observés, mais il y a 10 ans, un tel phénomène s'est également produit pour quitter Facebook, vers une plateforme appelée Diaspora. Ce sont donc de vieux débats.

Il est vrai qu'actuellement, un départ massif est constaté, notamment dans le monde de l'enseignement et des chercheurs, certains ayant une présence double. Cependant, pour l'instant, les institutionnels, en particulier les ministères, le gouvernement, les grands organismes de recherche, mais surtout l'univers des médias, des journalistes, des responsables politiques restent massivement présents sur la plateforme X, et l'utilisent beaucoup. Elle reste l'endroit où se propage l'information en temps réel.

Ainsi, le week-end dernier, Romain PIGENEL n'avait pas nécessairement les accès aux chaînes Telegram pour suivre ce qui se passait en Syrie, mais il a trouvé l'information sur Twitter plus vite que sur les médias traditionnels. C'est l'état, à l'heure actuelle.

En outre, Romain PIGENEL entend qu'il est difficile de le jauger, mais selon des études et la pratique un peu empirique, un grand nombre d'utilisateurs sont des gens tout à fait normaux. Ils ne sont politisés ni dans un sens ni dans l'autre et sont présents sur cette plateforme pour suivre les résultats sportifs, les émissions de télévision, des jeux vidéo, etc. Il a beaucoup travaillé sur cette question dans son emploi précédent. X restait étrangement très prégnant pour les jeunes. Des bassins entiers de population, qui ne comptent ni des désinformateurs forcés, ni des militants ultras d'extrême droite, y sont et ne vont pas quitter la plateforme de sitôt.

La question se pose de savoir ce qui pourrait les faire partir, et comment les plateformes meurent. Les exemples sont nombreux, et il faut qu'une masse critique d'émetteurs d'informations les délaisse. Si le gouvernement quitte X demain, par exemple, les journalistes commenceront peut-être à partir, et la situation sera différente. Cette plateforme est certes vérolée par les modifications apportées par Elon Musk, et sur-visée par les désinformateurs, car ils y mènent le combat politique, avec des espèces d'effets en boucle.

À ce sujet, Romain PIGENEL a relevé une phrase qui l'a fait réagir dans la motion, dont il partage par ailleurs l'esprit. Il y est indiqué que « *l'ENS ne veut plus aujourd'hui recourir à un réseau, où dominant le complotisme, le climato-scepticisme, le racisme, l'antisémitisme et la remise en cause des valeurs démocratiques* ». À titre personnel, il ne sait pas si tout ceci domine sur X. Peu d'instruments de mesure fiables existent en la matière. Par ailleurs, se produisent des effets de bulle, même si ce concept n'est pas vraiment scientifique. Des communautés se parlent entre elles. Ainsi, si un compte est très exposé à ces thématiques ou à d'autres comptes politiques, il le sera plus qu'auparavant au complotisme, au racisme, etc. Mais s'il est principalement abonné à des chanteurs ou à des sujets de cuisine, ces thèmes remonteront peut-être plus qu'auparavant, mais peu. Romain PIGENEL ne pourra pas le démontrer sur pièce, mais il est fort probable que la majorité des utilisateurs restent sur X pour des raisons totalement bénignes et ne sont pas des militants ou des propagateurs de désinformation.

Romain PIGENEL évoque ensuite la question du risque. Si la plateforme demeure à l'état latent, avec une masse critique d'utilisateurs normaux, et si une fuite massive des institutions scientifiques est constatée, il craint de désertir le champ de bataille et s'inquiète d'une explosion de la désinformation, parce qu'elle aura libre cours dans un état intermédiaire, où des personnes « normales » seront encore sur X, mais plus du tout les scientifiques.

À cet égard, Romain PIGENEL n'est pas naïf, et doute qu'avec son compte Twitter, l'ENS puisse répondre à tous les complotistes, climato-sceptiques, racistes, antisémites, pour reprendre les termes de la motion. Cependant, si elle abandonne le terrain, avec le CNRS et toutes les universités, la part d'informations fiables se réduira encore. On peut espérer que le départ de toutes les universités suffira à décourager le grand public, et l'inciter à partir. Mais tous savent que ce n'est pas vrai. La majeure partie des utilisateurs y reste, beaucoup sans trop savoir pourquoi, probablement par effet moutonnier, et parce que c'est sur cette plateforme qu'ils trouveront, s'ils le souhaitent, les déclarations d'Emmanuel Macron et l'actualité de tel ou tel chanteur ou de tel ou tel sportif.

Aussi, Romain PIGENEL estime qu'en l'état actuel, quitter la plateforme conduirait plus à aggraver et durcir le risque d'exposition des utilisateurs à majoritairement de la désinformation, qu'à déclencher un élan salvateur, qui ferait que tout le monde rejoint une autre plateforme. Il insiste sur le fait qu'il s'agit d'une analyse à un instant T, et il existe des marqueurs critiques. Si des preuves probantes démontrent, par exemple, que la communauté journalistique n'est plus du tout sur cette plateforme, ou si l'État décide de couper tous ses comptes sans interdire X, comme cela a été fait au Brésil cet été, la question serait réglée. Mais il doute que la France en soit là.

Romain PIGENEL part donc d'une analyse à l'instant T, mais qui est globale. Sa position n'est ni de fuir X à tout prix, ni dans le fétichisme de X. De son point de vue personnel, l'avenir de ce réseau est compliqué. À terme, son influence va s'éroder, parce que les décisions d'Elon Musk vont le faire évoluer vers une plateforme beaucoup plus communautarisée. Pour l'École, l'idée est de déployer une stratégie très large, en développant notamment sa présence sur Instagram et peut-être sur TikTok, mais c'est un autre débat. Il s'agit d'avoir une vision globale, pour placer les investissements informationnels partout où cela est possible. La direction a ouvert un compte Bluesky la semaine dernière, étant bien consciente qu'il s'agit d'une alternative, et surtout que pour l'instant, la communauté scientifique y est partie massivement, ou en tout cas des scientifiques individuels.

Romain PIGENEL répète qu'il ne s'agit pas d'être X-centré ou X-fétichiste, mais en l'état, son sentiment est que quitter cette plateforme ne déclenchera pas les conditions d'un exode massif. En revanche, cela revient à laisser, un peu de manière relative, plus de part à la désinformation. Le même type d'analyse pourrait valoir pour TikTok ou pour Instagram. Et encore une fois, cette analyse en temps réel peut être totalement modifiée dans trois ou six mois, si les paramètres évoqués sont eux-mêmes renversés.

Jean JOUZEL comprend que pour l'instant, il serait proposé une position d'attente.

Jean-François ALLEMAND note quand même une présence sur Bluesky. L'ENS ne serait pas la première à quitter X. Les personnes y trouvent les informations qui les intéressent. Si moins de vidéos antivax ont finalement été diffusées sur YouTube, c'est peut-être parce que les utilisateurs en ont pris conscience et ont visité des plateformes mieux sourcées. S'il est proposé un contenu intéressant sur une plateforme peut-être un peu mieux régulée, ils le consulteront.

Dimitri EL MURR demande comment Romain PIGENEL explique, avec les arguments qu'il a avancés, qu'un énorme établissement comme Sorbonne Université quitte X. Elle n'est ni plus, ni moins intelligente que l'ENS. Elle doit aussi se dire qu'elle abandonne le terrain. Mais peut-être que dans sa réflexion, elle se demande ce qu'elle perd à rester. Or, ce point n'est jamais envisagé dans l'argumentation de Romain PIGENEL, qui estime qu'en quittant le terrain, on laisse la désinformation l'occuper. Il ne voit pas le problème dans l'autre sens, sur ce que l'établissement peut perdre en participant à une plateforme dont il dit lui-même qu'elle va très vraisemblablement décrépir.

Concernant le premier point, **Romain PIGENEL** pense que Dimitri EL MURR aurait sans doute un avis différent, s'il discutait avec les personnes en charge du sujet à Sorbonne Université. Pour ce qui le concerne, il sait que dans la communauté professionnelle, beaucoup pensent comme lui, mais n'osent pas dire qu'ils ne sont pas entendus. Quand on a les mains dans le pétrin, on voit les choses d'une manière un peu différente. Cela ne signifie pas qu'on a davantage raison, mais la vision est un peu différente. Quant à l'ENS, elle ne perdrait pas grand-chose en l'état, sauf indubitablement, de la visibilité auprès des journalistes.

Comme dit l'adage, « *nul n'est censé se prévaloir de ses turpitudes* ». Actuellement, l'ENS ne s'inscrit pas dans la stratégie de présence la plus efficace qui soit, sur aucun réseau social. Or, au cœur du projet qu'elle veut déployer, se place une stratégie du contenu, faisant notamment appel à la vidéo, qui soit beaucoup plus efficace et plus percutante, et qui fonctionnerait sans doute mieux sur tous les réseaux, mais aussi sur X.

Romain PIGENEL est convaincu que l'ENS perdrait une visibilité potentielle, du point de vue de l'univers journalistique au sens large, qu'elle pourrait obtenir avec une meilleure présence en termes de contenus. Au-delà, il insiste sur ce à quoi l'ENS participe du point de vue de la population globale. Il entend que le débat soit posé au niveau moral. Néanmoins, deux impératifs éthiques s'imposent en la matière. Si la question peut se poser de savoir si l'ENS veut se salir les mains avec cette plateforme, elle peut aussi se poser de savoir s'il est éthique d'abandonner le terrain et les personnes qui ne croient peut-être pas tous les jours ce que le net leur raconte, et ont une petite chance de voir ce que disent le CNRS et la Sorbonne. En l'état actuel, Romain PIGENEL estime que l'effet d'un départ massif serait le plus dangereux.

Jean JOUZEL remarque que le conseil scientifique risque de ne pas examiner le dernier point de l'ordre du jour, qui est également important, compte tenu du nombre de demandes de parole.

Frédéric WORMS juge préférable, si Jean JOUZEL en est d'accord, d'envisager, comme pour l'IA, le temps d'échanger, si les élus acceptent de ne pas soumettre immédiatement au vote la motion. Il ignore comment le débat se déroulera, mais il faut peut-être prendre le temps de le déplier. Des votes électroniques sont envisageables, si les élus le souhaitent, après une autre réunion d'information et de discussion.

Jean-François ALLEMAND estime utile d'entendre les avis de tous les membres du conseil.

Annabel DESGRÉES du LOÛ note, s'agissant des journalistes, que le groupe Ouest-France, qui fait partie de la presse régionale mais réunit autant de lecteurs que *Le Monde* ou *Le Figaro*, a décidé, depuis le 19 novembre, de se retirer de X, en indiquant dans la dernière phrase du message du directoire : « *Par les tensions qui y demeurent et le manque de vigilance face aux débordements, X*

contribue également à l’empoisonnement du débat public, pourtant vital à la démocratie. Cette situation, que nous déplorons depuis plus d’un an, nous amène donc à suspendre la présence de notre média sur ce réseau ».

Annabel DESGRÉES du LOÛ relève que Romain PIGENEL indique que s’il y a vraiment un courant pour sortir de cette plateforme, il y réfléchira. Cependant, l’ENS est à la fois petite, mais symboliquement très forte. Si elle peut faire quelque chose, c’est envoyer un message. Autant, il ne servirait à rien de partir en même temps que tout le monde, autant si elle se positionne aujourd’hui, elle ne sera pas la première, car un certain nombre d’universités et de journalistes commence à se poser cette question. Cela signifie qu’elle mérite d’être posée, et le fait pour l’ENS de se positionner peut faire réfléchir les ministères.

Anne-Marie TURCAN-VERKEK a l’impression d’affirmations vraiment très floues. Romain PIGENEL assure que des particuliers quittent X, mais pas les institutions, ni les journalistes, ni les politiques. Or, elle a le sentiment que des journaux importants sont partis, de même que Mediapart, mais avoue qu’elle n’en sait rien pour ce qui concerne les politiques. Dans le domaine de l’ESR, de plus en plus de très grandes institutions quittent cette plateforme, ou du moins mettent leur compte en veille. Elle a eu l’occasion de parler avec quelques directeurs de la communication, et comprend leur point de vue. Certains craignent de perdre tous leurs followers, alors que sur Mastodon et Bluesky, ils n’ont personne. Nombre d’entre eux gardent leur compte X, en le mettant en veille ou semi-veille, et investissent de plus en plus sur ces deux réseaux.

Anne-Marie TURCAN-VERKEK fait part de l’expérience de son EquipEx Biblissima, dont la marque a été volée par un fou de dieu catholique, qui a créé sur TikTok une chaîne du même nom. Il faut absolument préempter la marque sur Mastodon, Bluesky et tous les réseaux sociaux. Tous les établissements ont intérêt à le faire. Et du point de vue de la stratégie de communication, il serait judicieux d’investir dans d’autres réseaux, de se demander où les jeunes, en particulier, vont chercher l’information. Anne-Marie TURCAN-VERKEK pense qu’ils le font davantage sur Instagram, TikTok, Twitch ou Telegram, où ils regardent les matchs de foot sur des chaînes pirates. Il convient de mener une réflexion plus ample, et de se demander où sont vraiment les utilisateurs que l’ENS veut toucher. Et elle pense qu’ils sont de moins en moins sur X, car lorsque les grandes institutions sœurs, dans le monde entier, quittent cette plateforme, l’École perd une partie de son audience, qui est importante pour elle.

Brigitte MARIN témoigne que ces dernières semaines, elle a connu exactement le même débat au sein de l’École française de Rome. Toutes les écoles françaises à l’étranger se posent les mêmes questions, exactement dans les mêmes termes. Les directeurs, en tout cas celui de l’École française d’Athènes et elle-même, adoptent plutôt la position de partir tout de suite, et les professionnels des services de communication ont la même que Romain PIGENEL. Ils ont dissuadé les directeurs de partir immédiatement et brutalement. En effet, ils perdraient aussi une grande partie de leurs contacts médias, notamment. Aussi, pour l’instant, ces structures maintiennent une position sans doute pas glorieuse, à savoir la double présence, en investissant Bluesky et y ouvrant un compte, tout en restant quand même sur X. Brigitte MARIN espère personnellement que ce sera le moins longtemps possible.

Noé CLAVIER entend tout à fait l’argument selon lequel il faut rester sur X pour ne pas abandonner la situation à la désinformation. Il l’a fait douter, ce qui l’a conduit, dans un premier temps, à ne pas se joindre aux porteurs de la motion. Néanmoins, si l’ENS décide, alternativement, de quitter cette plateforme, cela ne reflèterait pas du tout une position moraliste, mais plutôt prescriptive, pour signifier que sa volonté est de provoquer sa fin, ou en tout cas un départ massif. Par ailleurs, il ajoute à la longue liste des exemples *The Guardian*, journal britannique qui a aussi quitté X.

Saadi LAHLOU affirme que résister, c'est construire. Il est de toute façon indispensable de construire une présence sur les autres réseaux. Par ailleurs, il estime que dans une telle situation, il faut toujours conserver sa dignité.

Frédéric WORMS juge la conclusion de Saadi LAHLOU un peu sibylline. Ou alors, celui-ci doit indiquer clairement que de son point de vue, rester est indigne. Mais il s'agit plutôt d'un débat entre deux positions éthiques l'une et l'autre face à de vrais risques des deux côtés.

Saadi LAHLOU pense qu'à certains moments, il est important d'avoir une position de principe moral. Garder un compte sur X, en indiquant que l'École a décidé d'investir ailleurs et en invitant à consulter son compte sur Bluesky, ne serait pas nécessairement une mauvaise chose. C'est un débat éternel entre l'intérêt et la morale. Pour sa part, il aurait choisi la morale, car l'ENS doit donner l'exemple, mais c'est une position tout à fait personnelle.

Catherine JESSUS rebondit sur les notions de dignité, d'éthique ou de morale, et relève qu'il a été largement question de ce que l'École aurait à perdre en quittant X. Or il faut sûrement se demander ce qu'elle aurait peut-être à y gagner.

Justine LACROIX note que CNews est peut-être la chaîne de télévision la plus regardée. Or même si l'École manque d'auditeurs, elle n'y présentera pas pour autant ses recherches. Concernant X, il s'agit vraiment d'une question de principe. Il ne faut pas avoir peur de parler de morale, car elle ne sait qui l'évoquera, si l'École ne le fait pas.

Pascal HERSEN serait ravi que l'ENS montre l'exemple aux autres membres de PSL.

Frédéric WORMS assure que ce sujet sera également porté au niveau de PSL.

Romain PIGENEL pense qu'il faut être précis dans ce débat. Quelques médias ont quitté X, mais ils laissent leurs journalistes y rester, comme dans le cas de *The Guardian*. Par ailleurs, ils assurent qu'ils continuent à permettre le partage de leurs articles sur cette plateforme, comme s'ils pouvaient l'empêcher. Cela n'a aucun sens techniquement, et ils le savent, et c'est la marque d'une grande hypocrisie. En outre, il convient de passer outre des généralités vagues. Quand on regarde dans le détail les quelques-uns qui ont pris cette voie, ce n'est pas si simple.

S'agissant de la nécessité d'être précis, Romain PIGENEL ne veut pas ensevelir le conseil scientifique sous les chiffres. Néanmoins, sa position n'est pas construite au doigt mouillé. Il suit le sujet depuis très longtemps et a ouvert en 2008 le premier compte sur X, à l'époque Twitter. Au-delà de la connaissance empirique que les professionnels de la communication peuvent avoir, et ont très souvent, il existe aussi un conflit dans nombre d'endroits, peut-être un dissensus entre les personnes ayant une vision, qu'il respecte tout à fait, mais qui ont peut-être moins les mains dans la machine, et les autres. Il existe un grand nombre d'études, et ils savent quel public va où.

Romain PIGENEL a commencé par ce sujet, et réaffirme qu'il ne s'agit pas du tout d'être X-fétichiste ou X-centré. Il est très important de développer une présence ailleurs. Toutefois, des jeunes sont encore présents sur cette plateforme. Et cela peut sembler étrange, mais on observe actuellement leur retour sur Facebook également. Tout ceci est suivi très finement, et la ligne proposée ici n'est pas construite au doigt mouillé. Elle est adossée à des observations empiriques, mais aussi à des chiffres. Il ne peut en dire plus maintenant, mais il est possible d'en discuter plus en profondeur. Il existe des données concrètes, et il faut être vraiment concret. Romain PIGENEL invite à considérer de plus près l'exemple des journaux et des médias, car la situation est plus compliquée. Il ne suffit pas d'affirmer que *Ouest-France* a quitté X.

Frédéric WORMS signale que Jean JOUZEL doit partir, et sera absent pour le dernier point de l'ordre du jour, qui sera maintenu, si le conseil scientifique en est d'accord.

Jean JOUZEL indique qu'il ne partira que dans 10 minutes. Le conseil pourrait conclure sur le présent point, avant d'entamer l'examen du dernier.

Frédéric WORMS observe que la motion proposée appelle un point de méthode et un point de fond. Le vote sera consultatif, et très important pour l'École. Il pense qu'il se dégage quand même des tendances très fortes dans le sens d'un départ de X. Cependant, il propose, plutôt qu'un vote, d'en tenir compte et d'organiser un débat interne, avant de revenir vers le conseil scientifique. Une réunion pourrait aussi être organisée avec les uns et les autres.

Par ailleurs, Frédéric WORMS souligne que l'argument moral est totalement essentiel pour la direction. Il est dans un acte qui consistera, de toute façon, à quitter X à un moment donné. Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement de maintenir une présence, mais potentiellement aussi de répondre à certaines agressions contre l'École, y compris sur le réseau en question. Elle doit en protéger ses chercheurs notamment. C'est une question de responsabilité. Frédéric WORMS ne souhaite pas opposer, comme on le fait parfois à PSL, éthique de responsabilité et éthique de conviction, mais il y a quand même un peu d'éthique de responsabilité. En tout cas, il est convaincu que ce n'est pas tout moral d'un côté et tout immoral de l'autre. Celles et ceux qui restent sont conscients des enjeux moraux, et le font avec une morale utilitariste, avec des calculs risque/bénéfice.

Pour ce qui le concerne, Frédéric WORMS est conscient du rôle symbolique de l'École. Il enregistre la faveur que rencontre la motion, sans même avoir besoin de procéder à un vote, car elle paraît assez claire, même si des voix ont aussi exprimé la nécessité de faire attention. De même, il a noté que d'autres écoles ont rencontré le même problème et ont tranché. Il enregistre l'importance de cette motion et l'accord sur la condamnation morale de ce qui se passe de manière dominante, en tout cas chez le propriétaire du réseau en question. L'École ne peut pas rester sans exprimer un point de vue critique.

Aussi, Frédéric WORMS propose de poursuivre un peu le débat. Il n'est pas en mesure, en tout cas à l'instant T, de prendre la responsabilité d'affirmer qu'il a entendu la motion et qu'il convient de décider immédiatement en fonction. Il est nécessaire d'approfondir la question en interne. Il ignore si cela choque les porteurs de la motion, mais c'est ce qu'il propose, sans se défilier.

Jean-François ALLEMAND note que la proposition peut aussi être abordée en conseil d'administration, en vue d'une discussion plus large.

Frédéric WORMS s'engage à mentionner le sujet en conseil d'administration, de même que la motion, même si elle n'y est pas présentée, et l'esprit qui se dégage du débat de ce jour. Cette discussion est très importante, mais il comporte une éthique de chaque côté. En effet, il ne considère pas que chaque personne ou institution qui reste sur X est « muskienne ».

Jean JOUZEL pense qu'il était utile d'en discuter, et comprend la nécessité de poursuivre le débat. L'institution devra ensuite en décider collectivement.

Stella MANET pense que le conseil scientifique a tenu un échange engagé, qu'il convient d'inscrire quelque part. Aussi, elle maintient le souhait d'un vote indicatif, qui inscrit et pose le débat, et sera de toute façon consultatif, pour exprimer une sensibilité et éventuellement ajouter la proposition de Frédéric WORMS, consistant à ouvrir la discussion en interne.

Jean JOUZEL souhaite voir préciser la proposition qui serait mise au vote.

Anne CHRISTOPHE précise qu'il est demandé dans la motion d'abandonner X.

Jean-François ALLEMAND pense qu'il faudrait la présenter au conseil d'administration.

Jean JOUZEL assure que ce point est acquis. Mais ce n'est peut-être pas pareil de la présenter au conseil d'administration après un vote du conseil scientifique. Il propose de procéder au vote sur la proposition de quitter la plateforme X.

Le conseil scientifique approuve par 19 voix pour et 2 voix contre la proposition de quitter la plateforme X.

2. Les Éditions de la rue d'Ulm

Jean JOUZEL précise que Frédéric WORMS présentera une proposition importante de réorganisation des Éditions de la rue d'Ulm. Par ailleurs, Stéphanie TROUFFLARD indiquera la date de la prochaine séance.

Stéphanie TROUFFLARD précise que la prochaine séance se tiendra le 11 mars 2025.

Jean JOUZEL est navré de devoir quitter la séance. Il remercie tous les membres du conseil et souhaite à chacun et à chacune de belles fêtes de fin d'année.

Applaudissements.

Frédéric WORMS note que tous connaissent les obligations très nombreuses qu'assume Jean JOUZEL. Il lui est reconnaissant d'assumer celle de présider ce conseil, avec ce respect des horaires et des contraintes des uns et des autres. Il le remercie aussi d'autoriser le conseil scientifique à traiter ce point sur les Éditions, sur lequel l'administration sollicitera un vote indicatif de cette instance.

Jean JOUZEL quitte la séance à 18 heures.

Frédéric WORMS remercie Valérie THEIS, avec qui toutes les discussions ont été menées, ainsi que Stéphanie TROUFFLARD, qui y a assisté. Il voulait présenter ce projet sur les Éditions de la rue d'Ulm depuis longtemps. Une discussion à ce sujet a été entamée dès le début de son mandat. Des rumeurs infondées ont couru, pendant un certain temps, sur une volonté de la direction de l'École de les fermer, alors que ce débat était lancé mais retardé. Il est donc très content de présenter une proposition qui a permis de réunir une communauté très large de l'École. Cette dernière a participé à une réflexion collective sur la meilleure manière de poursuivre ce projet fondamental, en le recentrant dans son contenu et son format, et pas seulement pour des raisons de moyens, mais aussi de fond et de missions de ces éditions d'une école de recherche et de participation de la communauté, en l'élargissant dans sa méthode.

Les Éditions de la rue d'Ulm, telles qu'elles existent aujourd'hui, ont conduit une vaste expansion thématique, éditoriale, souvent portée par des collègues de l'École, mais qui s'est peu à peu éloignée, dans sa méthode et son contenu, de la participation effective des départements, des collègues et d'un collectif qui porterait ces projets. Aussi, il a semblé nécessaire, depuis longtemps, de recentrer les Éditions, de prévoir des moyens continus, mais sans possibilité de les développer indéfiniment, compte tenu des contraintes budgétaires. Il s'agit aussi de maintenir un engagement de l'École qui n'est pas nul, et permet de fonctionner et d'impliquer la communauté dans une structuration un peu plus formelle. Par ailleurs, les Éditions n'étaient régies par aucun texte. Même dans le travail d'archives normaliennes porté par Valérie THEIS, rien n'a été trouvé sur la création de la maison d'édition.

Frédéric WORMS assure qu'il n'est pas du tout question de critiquer le fond. En revanche, la structure est arrivée à une étape où ces deux mouvements sont très importants. Il rappelle que ce projet a été porté dans ce conseil par les précédents élus enseignants-chercheurs, et certains de ceux présents y participent aussi. Il maintient un engagement de l'École.

Pour ce qui concerne le budget, Frédéric WORMS souligne que les Éditions réussissent l'exploit d'être à l'équilibre sur le financement des livres. Leur coût est compensé par leurs recettes, compte non tenu des infrastructures, à savoir des salaires et des locaux, ce qui est loin d'être négligeable. Les Éditions présentent de vrais résultats, au sens où le budget livres, avec les subventions des centres de recherche, comme toutes les maisons d'édition universitaires, est hors financement de l'École. Chaque poste traduit son engagement.

La volonté consiste à maintenir cet équilibre, avec la continuité de l'engagement financier de l'ENS. Cela n'a pas été simple à arbitrer, même avec un renforcement, puisqu'il est prévu des directions de collections qui feront partie des charges compensées, pour que les enseignants-chercheurs les exercent. Ce serait à nouveau des vacances dans les départements. Le projet proposé a nécessité beaucoup de travail, et Frédéric WORMS en remercie les collègues qui se sont impliqués et les directeurs de département qui ont participé à une discussion avec l'actuelle directrice. Celle-ci a accepté le projet, et de s'y engager pour la suite, en le respectant intégralement. Le consensus a ainsi été atteint. La directrice a été reçue à la dernière étape, lors d'une réunion avec les directeurs des principaux départements concernés.

Frédéric WORMS précise que ce projet propose une description des missions et une structuration autour de la direction, d'un comité éditorial opérationnel et d'un conseil scientifique, qui se réunit une fois par an et compte des représentants de PSL. En effet, la création des éditions de PSL serait très loin d'être absurde. Quatre collections principales sont envisagées, avec des sous-ensembles et une description des moyens. Sans rentrer dans les détails, il invite le conseil scientifique à donner une indication de faveur ou défaveur envers cette restructuration, qui ne fait pas peur.

Valérie THEIS note que ce processus a abouti à un projet qui paraît vraiment équilibré, et remet tous les départements de l'École au cœur des Éditions, ce qui constituait l'objectif principal. Il améliore aussi la lisibilité des collections, près d'une vingtaine pour une toute petite maison. Elle produit des livres de grande qualité, qu'elle arrive à vendre, ce qui est très important. Cependant, il serait encore mieux qu'elle puisse se concentrer sur un petit nombre de collections, pour assurer un niveau de qualité homogène. En effet, il a été constaté que certaines comptaient des produits de haut niveau et d'autres, une offre un peu moins satisfaisante.

Dimitri EL MURR demande si le poste d'éditeur est permanent ou temporaire.

Valérie THEIS précise que les anciens moyens RH ont été maintenus. Le seul changement concerne le service de la communication, qui n'avait pas de gestionnaire, sachant que les Éditions n'avaient pas d'énormes besoins en la matière. La personne qui assure cette gestion consacre 20 % de son temps de travail à la communication. Par ailleurs, il est vrai que cette année, les Éditions ont été un peu empoisonnées par un débat. Tout y était paralysé parce que l'École enlevait des moyens, alors que rien n'avait été acté. Au contraire, la volonté était qu'elles perdurent, mais avec un nouveau projet pour lancer une nouvelle dynamique.

Romain PIGENEL quitte la séance à 18 h 08.

Dimitri EL MURR comprend que l'organigramme inclut le poste de la directrice et trois postes d'éditeurs, modulo les 20 % mentionnés à l'instant.

Valérie THEIS le confirme.

Jean TRINQUIER demande s'il s'agit d'une reconduction de contrats du même type.

Valérie THEIS sait que les membres du conseil scientifique connaissent très bien les règles de l'École, qui veulent que lorsqu'une personne part à la retraite et qu'une autre est recrutée, cette dernière est d'abord en CDD, et ce pour tous les postes. En effet, le souhait est de voir d'abord si tout fonctionne.

Jean TRINQUIER observe que l'aspect temporaire ne porte pas sur la fonction.

Valérie THEIS précise que la fonction est pérenne. La question concerne la personne qui occupe le poste, dont il faut s'assurer qu'elle convient. Elle connaît un certain nombre de maisons d'édition universitaires, et l'École ne peut aller vers une équipe plus resserrée. Elle n'a donc aucune volonté de réduire l'effectif. En revanche, le budget des Éditions a été abondé pour essayer d'aider la directrice actuelle à faire appel à des éditeurs *free-lance*, comme le font les éditions de la Sorbonne. Celle-ci n'a pas souhaité utiliser ce système, et l'enveloppe n'a pas été consommée. La direction voulait ainsi aider les Éditions à remplir au mieux leurs missions.

Frédéric WORMS se dit lassé de ce sujet précis des fausses rumeurs, lancées par des personnes qui ont le droit d'être préoccupées, mais pas d'inquiéter les autres de façon illégitime. Aussi, il faut affirmer clairement que les postes ont été pérennisés. Si tous les services avaient les mêmes craintes, tout le monde crierait à l'inquiétude dès qu'un CDD est signé. Frédéric WORMS peut assurer que dans l'ensemble des laboratoires, chacun est en confiance sur ce point. Aussi, il demande aux membres du conseil d'avancer comme la direction dans l'idée d'être tous ensemble, sur ce sujet comme sur les autres.

Dimitri EL MURR indique qu'étant élu des enseignants-chercheurs, il transmet des interrogations.

Frédéric WORMS estime que les élus peuvent aussi avoir un regard critique sur certaines fausses rumeurs.

Dimitri EL MURR objecte qu'il ne s'agit pas de fausses rumeurs, mais d'une question nécessitant une réponse pour clarifier les choses.

Frédéric WORMS note que pour une fois, il dit franchement que des fausses rumeurs sur les Éditions de la rue d'Ulm ne circuleront plus, après ce travail commun.

Stella MANET s'enquiert de quelques collections phares, comme « Sciences durables », « Figures normaliennes » et « Études de littératures anciennes », qu'elle n'a pas relevées dans le descriptif. Sa question n'était pas préparée, car elle a découvert le point et n'a pas suivi tous les rebondissements concernant les Éditions.

Valérie THEIS explique que les propositions à cet égard émanent de Lucie MARIGNAC et du collectif d'enseignants-chercheurs dont elle s'était entourée. Le mandat consistait à réduire le nombre de collections pour améliorer la visibilité, en considérant par exemple que celle intitulée « Figures normaliennes » pouvait très bien s'inscrire dans Rue d'Ulm histoire ou littérature. Les projets ne disparaissaient pas nécessairement, et pouvaient réinvestir les nouvelles collections. La direction a aussi formulé des suggestions, mais c'est vraiment le collectif autour de Lucie MARIGNAC qui a fini par proposer le découpage décrit, avec certes un impératif, qui visait à revenir à un nombre de collections plus gérable pour une maison d'édition de cette taille.

Frédéric WORMS mentionne l'exemple des études sur l'Antiquité, qui se retrouvent dans la collection pilotée par les collègues du département des sciences de l'Antiquité.

Valérie THEIS précise qu'il s'agit des Antiquités vivantes.

Stella MANET comprend que la revue *Lalies* passe aussi au DSA, et demande si elle est maintenue.

Valérie THEIS confirme que c'est bien le cas, comme le *Bulletin d'informations proustiennes*. Certaines charges pesaient sur les Éditions pour des publications relevant d'unités de recherche, qui ont par ailleurs d'autres revues. Elles y ont donc été réintégrées, mais elles ne disparaissent pas.

Frédéric WORMS propose au conseil scientifique de procéder au vote, pour manifester une indication de son opinion.

Le conseil scientifique approuve par 18 voix pour et 1 abstention la proposition relative aux Éditions de la rue d'Ulm.

Frédéric WORMS remercie les membres du conseil scientifique au nom de toute l'École, qui a beaucoup participé à ce travail. Il leur adresse également ses remerciements pour cette séance passionnante, et leurs conseils très précieux, sur lesquels la réflexion et l'action s'appuieront.

La séance est levée à 18 h 16.